

Voyez les offres de **Gaston**
Taux d'intérêt **8,9%** dans le cahier des sports

27700
WEEDON AUTOMOBILES
Tél: (819) 877-2833
1577
Route 112, Weedon

La Tribune
votre énergie de l'été



TABLOID SPORTS

Yanic Perreault sera-t-il repêché dans la LNH?



Repêché par les Nordiques ou le Canadien, pourquoi pas? Mais avant tout, ce que souhaite le hockeyeur sherbrookois Yanic Perreault, c'est simplement d'être repêché, demain.

À LIRE DEMAIN

L'Estrie se prépare fébrilement à la Fête nationale



Dimanche, la population de Windsor, Greenlay et Val-Joli renouera avec la tradition des chars allégoriques et du petit saint Jean-Baptiste aussi frisé que le mouton qui l'accompagne. Maurice Duval et Lionel Turgeon préparent la plateforme qui accueillera le petit berger. La Tribune présente demain une série de textes sur la grande fête qui se prépare.

AUTOBUS A3

La CMTS accuse une baisse d'achalandage

OMERVILLE C1

2,3 millions \$ pour le village des sports

INFORMATION C8

Ottawa a encore 500 façons de bloquer l'accès

MÉTÉO A2

(172e jour de l'année)

Variable: 23 à 10 C
Lever du soleil: 4h59
Coucher du soleil: 20h39
Demain: ensoleillé

Une formule vieille de 20 ans

□ Le comité Beaudoin-Edwards propose un droit de veto pour chaque grande région du pays

Marie TISON Ottawa (PC)

Le comité Beaudoin-Edwards a recommandé hier de donner un droit de veto aux grandes régions du pays, soit le Québec, l'Ontario, l'Ouest et les provinces de l'Atlantique.

Il a aussi recommandé au gouvernement fédéral d'adopter une loi pour permettre la tenue d'un référendum consultatif national.

Les membres du comité ne se sont cependant pas entendus sur la composition d'une assemblée constituante.

Le gouvernement conservateur a

accueilli ces recommandations avec prudence, alors que le Bloc québécois les a carrément rejetées.

Le comité mixte spécial sur le processus de modification de la constitution du Canada, co-présidé par le sénateur Gerald Beaudoin et le député conservateur Jim Edwards, rendait public son rapport hier matin.

Le comité a recommandé de remplacer les formules d'amendement actuelles par quatre droits de veto régionaux. Actuellement, la plupart des modifications constitutionnelles nécessitent le consentement de sept provinces, représentant 50 pour cent de la population. Certaines modifications exigent l'unanimité.

Le comité a suggéré de ne conserver la règle de l'unanimité que pour trois types d'amendement: ceux qui touchent la monarchie, les deux langues officielles ou les droits de propriété des provinces.

La formule des vetos régionaux s'inspire de la Charte de Victoria de 1971, a reconnu le sénateur Beaudoin en conférence de presse hier. Il a affirmé qu'elle représentait le Canada tel qu'il devrait l'être.

Le leader parlementaire du Bloc québécois Jean Lapierre a cependant affirmé que cette formule était désuète et qu'elle trahissait bien ses 20 ans.

Il a expliqué que le droit de veto ressemblait à un frein d'urgence, sur

une voiture: il l'empêche de reculer, mais il l'empêche également d'avancer.

«Le Québec ne veut pas seulement se protéger, mais s'épanouir», a-t-il lancé.

Ironie, l'unanimité sera nécessaire pour faire adopter la formule proposée par le comité Beaudoin-Edwards.

Or, en 1971, la formule de Victoria avait suscité des résistances, et avait fini par être rejetée.

Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark n'a pas voulu se prononcer sur les chances de la formule cette fois-ci.

«Je ne sais pas si les résistances du

passé sont encore présentes», a-t-il déclaré.

Le rapport a également recommandé au gouvernement de légiférer pour permettre la tenue d'un référendum national afin de confirmer l'existence d'un consensus national ou de faciliter l'adoption de modifications dans les différentes législatures.

Ce référendum nécessiterait une majorité nationale et une majorité dans chacune des quatre régions du pays.

Robert Bourassa pose deux conditions — B1

Tué par une de ses vaches

Pierre SAINT-JACQUES Canton de Magog

«C'est vraiment un accident bête!» Les mots d'Alain Bélanger peisaient plus lourd que l'humidité présente dans l'air, au 480 chemin Fitch Bay, dans le Canton de Magog, hier.

Le jeune homme venait de perdre son «grand chum».

Son grand-père, M. Origène Stébenne, âgé de 72 ans, a été mortellement enfoncé par une vache charolaise alors qu'il se trouvait dans un pâturage face à sa maison, mais de l'autre côté du chemin Fitch Bay.

Son épouse a tout vu de la fenêtre. La charge de l'animal et la projection de son mari dans les airs.

Elle lui a aussitôt porté secours. Elle a réussi à éloigner la vache puis à sortir son mari du pâturage. Un gendre l'a aidé à transporter M. Stébenne à l'hôpital La Providence, à Magog. La mort avait déjà fait son oeuvre.

Mercredi soir, M. Stébenne avait transféré son troupeau dans un autre pâturage, sauf la vache charolaise qui avait mis bas 24 heures plus tôt. Il avait laissé cette vache et son veau dans le même pâturage. Certaines vaches ont des cornes, d'autres pas. La vache qui a attaqué M. Stébenne en avait.

«Mon grand-père s'est rendu dans le pâturage ce matin (hier) pour voir où était passé le veau. Il n'a pas fait 20 mètres que la vache l'a chargé», a raconté M. Bélanger.

La seule explication que l'on trouve pour le geste meurtrier de la vache est qu'elle voulait protéger le veau. On n'en voit pas d'autre.

Pourtant M. Stébenne, à l'image de l'énergie dont il débordait, a toujours occupé le double emploi toute sa vie durant. Un travail à la Dominion Textile de Magog jusqu'à sa retraite, et la besogne de la terre, chemin Fitch Bay. «Il a toujours habité ici. Il a toujours eu des bêtes. C'est vraiment incompréhensible ce qui s'est passé», dira son petit-fils.

Mme Stébenne n'avait pas le coeur à parler du drame. «J'ai parlé aux policiers tout à l'heure. Je pense que c'est assez pour aujourd'hui.»

Le septuagénaire était dans une forme splendide. Une abeille qui n'arrêtait jamais.

Tout est propre sur sa terre. Le bois coupé et bien cordé. Tout est bien remis, bien ordonné.

Lui et sa femme formaient une équipe du tonnerre. L'âge ne semblait pas avoir d'emprise sur le couple, ni sur son énergie. Puis, ce matin du 20 juin 1991, alors que tout était doux, le temps, le soleil, le vent... il y a eu cette explosion de violence.

La Sûreté du Québec de Sherbrooke a dépêché l'agent Richard Therrien sur place pour le début d'enquête.

Le coroner Michel Loyer a ordonné une autopsie afin d'établir avec exactitude la nature des blessures et la cause du décès.



Alain Bélanger, visiblement secoué



C'EST EN PLEIN L'TEMPS... DÉJÀ

Un printemps exceptionnel donne des résultats hors de l'ordinaire. C'est pourquoi, cette année, les premières fraises étaient mûres une semaine plus tôt qu'en temps normal. Mais les cueilleurs sont encore rares dans les champs. Qu'importe, Jean-Sébastien Masson-Laprise, 4 ans, de Rock Forest, a devancé la cohue pour croquer à belles dents. Un reportage, page A3.

5,55 \$ minimum

Pierre APRIL Québec (PC)

À compter du 1er octobre prochain, le salaire minimum passera de 5,30 \$ à 5,55 \$ l'heure, soit une hausse de 4,7 pour cent.

C'est le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, André Bourbeau, qui a annoncé hier cette augmentation, la sixième en autant d'années.

«Avec cet ajustement, a-t-il indiqué, le taux du salaire minimum aura augmenté de 38,8 pour cent au Québec depuis 1986 tandis que l'indice des prix à la consommation a été majoré de 30,5 pour cent.»

Le ministre a aussi haussé le taux du salaire minimum pour les personnes qui reçoivent généralement des pourboires. Il sera porté de 4,58 \$ à 4,83 \$ l'heure. Il a aussi fait passer de 202 \$ à 215 \$ par semaine la rémunération minimale applicable aux domestiques qui résident chez leur employeur.

«Le gouvernement veut que

les quelque 163 000 personnes qui travaillent au salaire minimum, a expliqué le ministre, participent elles aussi à la progression des salaires prévus l'an prochain tout en préservant les impératifs d'incitation au travail qui se situent au coeur de sa politique de sécurité du revenu.»

Pour la porte-parole de l'opposition officielle, Mme Louise Harel, le ministre a malheureusement laissé tomber la formule habituelle qui consistait à ajuster la hausse du salaire minimum à l'indice des prix à la consommation et sur la révision périodique et simultanée des taux avec l'Ontario.

Mme Harel a soutenu qu'en s'en tenant à l'ancienne formule, les petits salariés auraient été davantage favorisés.

Mme Harel a indiqué que pour être juste et «pour protéger le pouvoir d'achat» des petits salariés, la hausse du salaire minimum aurait dû être de 7 pour cent, soit 5,70 \$ l'heure. Déjà le salaire minimum en Ontario est de 6 \$ l'heure.

Une certitude: Mashat est de trop au Canada

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Le comité des affaires étrangères et du commerce extérieur s'est au moins entendu sur un point: l'ambassadeur irakien Mohammed Al-Mashat n'aurait jamais dû mettre les pieds au Canada.

Au cours d'une conférence de presse, les membres du comité ont présenté des positions différentes toutefois sur le rôle des ministres relativement à cette affaire.

Les conservateurs continuent de faire porter le blâme de cette mésaventure sur un haut fonctionnaire aux Affaires extérieures, Raymond Chrétien, et sur David Daubney, le chef de cabinet de Joe Clark. M. Clark était secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au moment où M. Al-Mashat avait entrepris des démarches pour immigrer au Canada. Il s'est installé à Vancouver le 30 mars, soit moins d'un mois après avoir entamé des procédures d'immigration auprès de l'ambassade canadienne à Vienne. De façon normale, il faut

mettre entre six et 18 mois pour franchir toutes les étapes du processus d'immigration.

Fidèles à la version gouvernementale, les conservateurs soutiennent qu'aucun membre du conseil des ministres n'a eu vent de la demande d'immigration du diplomate avant son arrivée sur le sol canadien. «L'admission de M. Al-Mashat au Canada s'est faite sans influence étrangère ni motifs secrets d'espionnage», reprend-on.

Pour les libéraux, toutefois, les bévues commises relativement au dossier de ce diplomate sont clairement imputables aux ministres.

«C'est la responsabilité ministérielle et non pas les erreurs bureaucratiques qui est au coeur de cette affaire», souligne le rapport des députés libéraux.

Les néo-démocrates, eux, réclament la tête de la secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Barbara McDougall, du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, et celle de M. Clark.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 1991

VOIR PROGRAMMATION EN PAGE A7



Le prof a respecté la consigne face à la bagarre

Michel RONDEAU Sherbrooke

«Je suis intervenu, verbalement et non physiquement comme le veut la consigne, afin de ne pas provoquer encore de la violence, mais si la vie du jeune homme agressé avait été en danger, je n'aurais pas, bien sûr, laissé faire l'agresseur.»

M. Mario Lecomte, professeur de la polyvalente La Ruhe, de Magog, avoue qu'il n'a pas cherché à obtenir

une médaille de bravoure, lorsque, mercredi, l'un de ses élèves, âgé de 17 ans, a été attaqué par un autre élève de l'école, encouragé par un troisième qui criait: «Tue-le, tue-le!». Il a toutefois pris ses responsabilités sans porter la main sur les jeunes.

Hier, la victime avait deux yeux «au beurre noir», mais aucune fracture ou blessure apparente. Le jeune homme a même participé à une sortie éducative avec la classe de M. Lecomte.

Le professeur raconte qu'il est arrivé sur les lieux de l'altercation un peu après le début de l'affrontement



Mario Lecomte, enseignant, a été témoin de la bagarre.

part aurait risqué de déclencher l'élargissement de la bagarre.

Entre-temps, pendant qu'un nouvel enseignant arrivait sur les lieux et surveillait la situation, M. Lecomte a couru appeler la direction, qu'au moins tous les élèves connaissent.

Finalement, invitant la victime à battre en retraite peu à peu en entrant

dans l'atelier de M. Lecomte, le professeur et ses élèves, presque tous de retour du dîner à ce moment, ainsi que d'autres membres du personnel se regroupaient à l'intérieur où l'agresseur a poursuivi sa victime, menaçant même d'autres personnes, y compris les adultes. Puis, le groupe a réussi à fermer la porte de l'atelier, laissant l'agresseur à l'extérieur. Peu après arrivait la police qui emmenait les agresseurs.

Les deux jeunes sont accusés de voies de fait

Sherbrooke

Deux adolescents de 17 ans ont été inculpés de voies de fait sur un élève de l'école La Ruhe, à Magog, qui avait subi un mauvais parti à l'heure du midi, mercredi.

La victime s'en était tirée avec les yeux noircis et un saignement de nez après avoir été attaqué sous prétexte qu'elle avait passé trop près d'eux avec sa voiture dans le chemin longeant l'école.

Les deux accusés ont été traduits, hier, devant la juge Lise Dubé de la chambre de la Jeunesse de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Défendus par Me Peter Downey, ils ont été remis en liberté à condition de ne pas communiquer avec le plaignant, rester chez leurs parents, se soumettre à un couvre-feu ainsi que de ne pas consommer de boisson et de drogue.

Les deux adolescents devront revenir devant le tribunal le 11 juillet pour leur procès.

Le plaignant et un professeur ont expliqué, mercredi, qu'ils avaient tenté de calmer les agresseurs mais que cela n'a pas été suffisant pour les retenir.

Le père et son enfant à naître n'ont eu aucune chance

Pierre SAINT-JACQUES Sainte-Catherine-de-Hatley

Un jeune homme a péri et sa compagne a perdu l'enfant qu'elle portait depuis huit mois dans un dramatique accident de la circulation, mardi soir vers 19 heures, route 108, au pied de la pente menant vers le cœur de Sainte-Catherine-de-Hatley.

La moto que le couple chevauchait est venue en collision avec une automobile arrivant en sens inverse. Selon des témoins oculaires, le motocycliste aurait perdu le contrôle de l'engin pour changer de voie, dans une courbe de la route 108, hachée de nombreux lacets.

La Sûreté du Québec a révélé l'identité de la victime, hier matin.

Il s'agit de M. Ghislain Pothier, âgé de 25 ans, domicilié rue McNamara, à Sherbrooke. Il a rendu l'âme environ trois heures après la collision.

L'équipe d'urgence de l'hôpital La Providence, de Magog, a déployé des efforts inouïs pour sauver la vie de M. Pothier et le miracle médical est venu bien près de se produire.

Gravement blessée dans le même accident, sa passagère et conjointe, Mme Johanne Plante, âgée de 26 ans, était enceinte de huit mois. L'enfant qu'elle portait est décédé.

Le coroner Allen Fein s'est rendu à deux reprises sur les lieux de la tragédie, d'abord mardi soir puis hier matin.

«Je vais demander des éclaircissements sur l'endroit exact de l'impact. Les nombreuses traces que j'ai relevées sur la chaussée me laissent perplexes» a-t-il dit.

Il se demande également si le poids d'une femme enceinte de huit mois peut avoir une incidence dans l'embarquée de la moto. «C'est un élément qui peut avoir son importance, surtout dans une courbe.»

Puis il y a beaucoup de chevreuils dans ce secteur. Le motocycliste en a-t-il croisé un? Voilà autant de points d'interrogation posés par le Dr Fein.

Les facteurs alcool et vitesse que l'on retrouve dans bon nombre de tragédies routières ne s'appliquent pas à cet accident mortel.

L'accident est d'autant plus bête que le couple s'était rendu en automobile chez la mère de M. Pothier qui réside Chemin du lac, à Katevale.

Rendu là, devant la douceur de la soirée et l'envie d'un petit tour de moto, M. Pothier a emprunté la moto de son beau-frère.

Le couple n'a fait que quelques dizaines de mètres entre le lieu de départ de la promenade et celui de l'accident.

«Selon les informations obtenues auprès des membres de la famille, M. Pothier était familier avec les motos. Il en connaissait bien le maniement. Il portait le casque de même que sa conjointe. C'est vraiment un accident terrible», a souligné le coroner.

La Sûreté du Québec de Coaticook mène l'enquête au sujet de cet accident.

entre les jeunes hommes et que, dès lors, il s'est approché tout près d'eux pour leur ordonner de se séparer.

«J'avais l'impression que l'agresseur ne m'entendait nullement et qu'il n'était pas dans un état normal. J'en ai déduit qu'il était peut-être ivre ou drogué. De plus, si l'élève agressé était de mon groupe, les autres ne l'étaient pas et je ne savais même pas si c'étaient des jeunes de l'école. Eux ne me connaissaient pas non plus, ce qui ne me donnait pas un lien d'autorité sur eux et qui explique peut-être qu'on ne m'a pas obéi.»

Selon M. Lecomte, ce qui l'a convaincu que son élève n'était pas en danger malgré les coups, c'est que le jeune homme a tenté de parler à plusieurs reprises, mais qu'il a aussi couché son adversaire à deux reprises quand il se voyait obligé de se défendre.

Mario Lecomte a expliqué que quelques élèves de sa classe étaient aussi tout autour et sans doute, croit-il, qu'une intervention physique de sa

GAGNANTE AU CONCOURS «PHOTO-MYSTÈRE» DE LA TRIBUNE

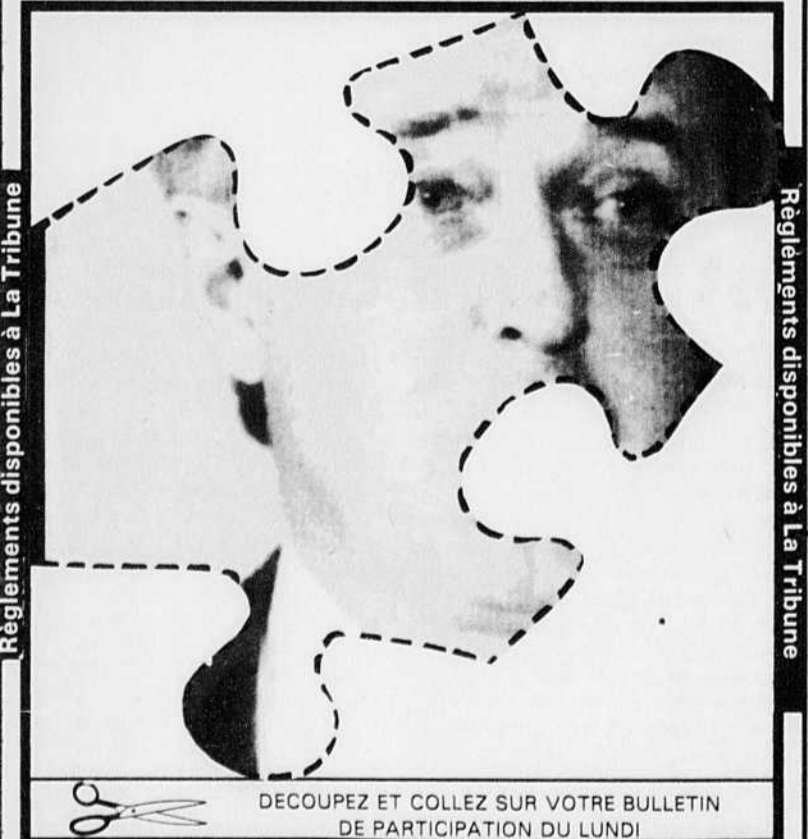
Le concours de la photo-mystère a fait une autre heureuse gagnante d'un téléviseur Hitachi. Il s'agit de Mme Lise Blier de Sherbrooke. Mme Blier a reçu son prix de M. Richard Dion de Télé-Son en présence de M. Pierre Dubois, directeur du tirage à La Tribune et de Mme Diane Dagenais, représentante Hitachi pour l'Estrie.

La Tribune, le journal qui vous instruit et vous enrichit.

Publireportage

30242

JEU-CONCOURS «LA PHOTO-MYSTÈRE»



DECOUPEZ ET COLLEZ SUR VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION DU LUNDI

Gagnez 8 TÉLÉCOULEURS
21 po HITACHI

en collaboration avec

Télé-Son
2234, Rue King Ouest, Sherbrooke, 822-3344
252, St-Jean, Drummondville, (819) 477-1318

C'EST LA PLACE
des gens de chez nous

Valeur totale de **4000\$ EN PRIX**

Sherbrooke

La femme d'affaires Rita Côté a été condamnée à une peine de 21 mois de prison pour l'incendie qui avait ravagé le 28 août 1989 l'Accommodation du nord, un ancien poste de traite de fourrures devenu le pre-



Rita Côté

mier dépanneur dans la ville de Sherbrooke.

Elle n'a pas manifesté de réaction en recevant cette sentence, hier, du juge Henry Steinberg de la Cour supérieure, alors que le verdict de culpabilité l'avait pratiquement assommée, le 14 mai.

Me Jean-Pierre Rancourt présentera une requête à la Cour d'appel la semaine prochaine dans le but d'obtenir la remise en liberté de sa cliente en attendant une révision de son procès.

Le procureur André Campagna

avait réclamé la détention de Mme Côté, âgée de 52 ans, mais laissé le quantum à la discrétion du tribunal.

Il avait toutefois déposé plusieurs arrêts faisant état de condamnations au pénitencier pour des délits semblables.

La preuve

Il a appelé la preuve à l'effet que le feu avait été allumé à la demande de la propriétaire par un ancien caissier qui a détourné de l'argent à son profit personnel.

Après un délibéré de neuf heures, un jury mixte l'avait trouvée coupable de complot pour mettre le feu, incendiat de son dépanneur par le biais de la complicité et de tentative de fraude à l'égard de son assureur.

Me Rancourt avait recommandé pour sa part des travaux communautaires comme alternative à la détention pour sa cliente sans antécédent judiciaire et éprouvant des problèmes de santé.

Mme Côté a dit à la cour qu'elle est même prête à laver des planchers s'il le fallait.

Information

Entre le verdict et la sentence, Mme Côté a publié une annonce dans La Tribune dans l'espoir de contacter des personnes possédant des informations au sujet de l'incendie du dépanneur du 716 rue Victoria.

Me Rancourt a révélé qu'une personne s'était manifestée à la suite de cet appel et qu'un enquêteur devait la rencontrer incessamment.

Hier, le juge Steinberg a mentionné que les délits pour lesquels Mme Côté a été trouvée coupable sont sérieux à cause des conséquences qu'ils peuvent entraîner.

Il a tenu compte cependant que l'accusée travaille depuis l'âge de 17 ans, a créé des emplois pendant qu'elle se trouvait en affaires et perd

entre 140 000 \$ et 180 000 \$ à cause de cet incendie.

On se rappellera que le dépanneur a été considérablement endommagé par le feu et que la Ville avait exigé sa démolition.

La Tribune
votre énergie de l'été

L'été des uns...
l'été des autres

Le temps de visiter la famille

Jean-François Delisle de Saint-Albert n'est pas homme à changer ses habitudes de vacances estivales. Ainsi, pour une septième année, il exécutera dans un premier temps de menus travaux à sa maison et visitera, dans un deuxième temps, les membres de sa famille.

«Je vais visiter ma sœur qui réside dans la banlieue de Montréal



Jean-François Delisle

et quelques parents à Saint-Célestin et Richmond», affirme-t-il. Et il prévoit des séjours d'au plus trois jours pour ses visites annuelles.

Ce résident de Saint-Albert considère ses vacances comme une période de repos. «Pour moi, ce genre de vacances n'est nullement rattaché à la récession. C'est simplement une question de goût. Ce sont des vacances de repos», admet-il.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour la province de Québec aujourd'hui, ainsi qu'un aperçu pour demain.

Situation générale: des vents du nord-ouest poussent de l'air plus frais sur les régions du sud-ouest. Ces régions bénéficieront d'une journée plutôt ensoleillée, grâce à un anticyclone centré sur l'Ontario.

Par contre, les régions plus à l'est seront encore sous les averse, mais connaîtront tout de même des éclaircies.

Demain, le soleil brillera sur la majorité des régions et les températures se rapprocheront des moyennes saisonnières. Seule la basse Côte-Nord verra encore quelques nuages et les températures seront un peu basses pour la saison.

Estrie, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 23. Min.: près de 10. Vents modérés par moments. Demain: généralement ensoleillé.

Ottawa-Hull, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 25. Min.: 12 à 14. Vents modérés par moments. Demain: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières, Québec, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: près de 23. Min.: 10 à 12. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 20 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 23. Min.: 8 à 10. Vents modérés par moments. Demain: généralement ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 23. Min.: 8 à 10. Demain: généralement ensoleillé.

Saguenay, Lac-St-Jean, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix: nébulosité partielle et possibilité d'averses. Max.: près de 21. Min.: 8 à 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: nébulosité partielle et averses dispersées. Max.: 20 à 22. Min.: 8 à 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 21. Min.: près de 7. Vents modérés par moments. Demain: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nébulosité partielle et averses dispersées. Max.: 18 à 20. Min.: près de 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Vers le sud

Acapulco	24	35	Atlantic City	18	26
Barbade	29	31	Bermudes	27	29
Brownsville	25	34	Cape Cod	21	31
Daytona Beach	25	33	La Havane	25	32
Honolulu	23	32	Kingston	27	32
Las Vegas	21	36	Los Angeles	17	23
Mexico	15	22	Miami Beach	27	31
Myrtle Beach	26	29	Nassau	27	31
Old Orchard	17	32	Orlando	26	33
Palm Springs	21	38	Reno	05	22
San Juan	29	32	Tampa	25	32
Trinidad	27	31	Virginia Beach	21	27
West Palm Beach	26	32			

INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	C-3
Décès:	C-7
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	C-3
Petites annonces:	C-2
Secrets:	D-9
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, 51K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Roch Blodreau
Chef éditorial-adjoint
Denis Messier
Directeur des pages sportives
Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
J. Bertin St-Amant
Directeur marketing
Gilles Boisjoly
Directeur des ventes

PRODUCTION
Alain Pallatier
Directeur de la production
J. Jacques Dalorme
Adjoint
Benoit Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Comptable
Julianne Paulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur du tirage
André Custeau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavoie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Gauthier

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camélot \$3.43
taxe de vente du Québec 26
Coût à l'abonné \$3.71

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés: 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

Ces prix excluent les taxes
«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 91-06-19

6/6	0	2 311 838,70\$
5/6+	5	138 710,30\$
5/6	204	2 719,80\$
4/6	11 187	95,00\$
3/6	226 126	10,00\$

VENTES TOTALES: 15 299 861,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 5 000 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 91-06-22

Tirage du 91-06-19

NUMÉROS	LOTS
812931	100 000 \$
12931	1 000 \$
2931	250 \$
931	50 \$
31	10 \$
1	2 \$

Extra Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

De moins en moins de gens prennent l'autobus

□ A cause d'une baisse d'achalandage, la CMTS n'atteindra pas ses objectifs cette année

Sherbrooke (DD)

La Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) n'atteindra pas son objectif d'augmenter de trois pour cent le nombre d'usagers du transport en commun en 1991, puisqu'elle est confrontée à une baisse de l'achalandage depuis le début de l'année.

Un rapport interne pour les mois de janvier à mai indique une baisse moyenne de l'achalandage de 1,4 pour cent sur le réseau comparativement à la même période l'an passé, ce qui se traduit par près de 46 500 usagers en moins.

Comment expliquer cette légère diminution de la clientèle?

«Lorsque nous avons fait nos prévisions budgétaires pour 1991, on assistait à une hausse des coûts du pétrole et au conflit au Moyen-Orient. Nous avons alors pris une orientation en fonction d'une hausse de l'achalandage», explique le président de la

CMTS, Bernard Tanguay. Mais, la guerre du Golfe a pris fin, tandis que les prix du pétrole se sont stabilisés.

«Finalement pour 1991, ce qu'on peut espérer c'est une stabilisation de notre achalandage», dit aujourd'hui M. Tanguay.

7 millions de passagers

La direction de la CMTS souhaitait atteindre 7,2 millions d'usagers cette année, comparativement à 7 millions en 1990.

Les données compilées depuis janvier l'oblige à revoir cet objectif à la baisse, mais, selon M. Tanguay, le nombre d'usagers devrait à nouveau cette année se situer autour de 7 millions.

Paradoxalement, la popularité du transport en commun avait connu un regain appréciable à l'automne 90; l'achalandage avait même augmenté de 1,9 pour cent durant le seul mois de novembre.



Alors qu'elle anticipait une hausse de l'achalandage de 3 pour cent en 1991, la CMTS fait face depuis le début de l'année à une baisse de 1,4 pour cent du nombre de ses usagers, par rapport à la même période l'an passé. La CMTS prévoit malgré tout atteindre l'équilibre budgétaire cette année.

«Avoir su en novembre ce que l'on sait aujourd'hui, on aurait été en fonction d'une croissance zéro, d'une stabilisation de la clientèle», mentionne le président de la CMTS. Evidemment, souligne-t-il, «il y a

toujours une marge d'erreur lorsqu'on fait de telles projections».

La CMTS a augmenté ses tarifs à compter du 1er janvier (de 1,25 \$ à 1,40 \$ le passage). Il s'agissait de la première hausse en deux ans.

Selon M. Tanguay, toutefois, cette hausse n'est pas responsable de la situation actuelle.

«La clientèle régulière est en légère croissance, tandis que c'est la clientèle occasionnelle qui décroît», allègue-t-il.

Quant aux impacts de la baisse de l'achalandage sur les budgets, M. Tanguay croit qu'ils pourront être contrôlés.

«On ne s'attend pas à un déficit pour 1991. C'est sûr que ça demandera une gestion plus rigoureuse, mais on croit qu'on va équilibrer nos budgets», dit-il.

Un manque à gagner de 300 000 \$ est anticipé sur les revenus du transport urbain.

La CMTS, tout comme les autres réseaux de transport en commun au Québec, est confrontée depuis 1987 à une décroissance de sa clientèle.

Le transport en commun est-il condamné à régresser à Sherbrooke?

M. Tanguay ne le croit pas. «On va se stabiliser. Avec notre plan d'action transport (prévu pour 1992), le transport en commun va devenir plus attrayant», croit le président de la CMTS.

Le Menviq hésite à cause de Cascades

East Angus (MM)

N'eut été de Cascades, la ville d'East Angus exploiterait déjà sa propre usine d'épuration des eaux, ou serait sur le point de le faire.

Mais la présence de Cascades dans un programme conjoint d'assainissement des eaux agace au plus haut point le titulaire de l'Environnement, Pierre Paradis. Le ministre, selon son attachée de presse, hésite à autoriser une dépense publique de plusieurs millions \$ pour permettre à une industrie, en l'occurrence Cascades, de montrer patte blanche en matière d'assainissement.

«Disons que le ministre Paradis hésite à prendre vos taxes pour payer l'assainissement des eaux usées d'une entreprise comme Cascades, toute québécoise qu'elle soit», a commenté Sylvie Marier, porte-parole du ministre.

Ceci étant dit, qu'arrive-t-il de la situation indécente qui prévaut toujours sur la Saint-François, alors que l'on continue de polluer en amont de l'usine d'épuration du Sherbrooke métropolitain?

«Le ministre déplore également cette situation et il comprend la frustration du maire d'East Angus, poursuit Sylvie Marier. Mais on retrouve malheureusement ce genre d'état de fait dans l'ensemble du Québec. Votre région n'est pas la seule.»

Il semble donc que le ministre Pierre Paradis tienne mordicus au principe du pollueur-payeur. Cela ex-

plique que Cascades soit talonnée par les fonctionnaires de ce ministère.

Après sept ans de cheminement, le dossier conjoint de traitement des eaux usées entre East Angus et Cascades est maintenant dans une impasse, comme l'a expliqué précédemment le maire Roland Brousseau.

«La seule responsabilité que reconnaît le ministre de l'Environnement, c'est la sorte de moratoire imposée il y a plus d'un an dans le programme d'assainissement des eaux, tranche Sylvie Marier. Le reste ne concerne pas Pierre Paradis.»

La construction de l'usine d'épuration des eaux, qui découle du programme conjoint East Angus-Cascades, représente un investissement d'environ 24 millions \$. Le gouvernement provincial, par le biais de la Société québécoise d'assainissement des eaux, serait sollicité à verser 90 de ces coûts, soit 21,6 millions \$. Le reste serait réparti en fonction du degré de pollution de Cascades et de la municipalité.

Et on parle à peu près de seulement 4 millions \$ pour traiter la seule charge polluante des citoyens et de la ville d'East Angus.

Proposition

Il y a quelques semaines, la compagnie Cascades a adressé au ministre Paradis une lettre dans laquelle elle propose une voie de solution.

Sans en dévoiler la teneur, la porte-parole souligne que le ministre fera part de sa réponse sous peu. Mais on entendrait peu d'espoir de déblocage dans le dossier.

Bientôt l'enquêteur...

East Angus (MM)

Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, devrait nommer sous peu un commissaire-enquêteur pour analyser à fond la situation conflictuelle qui persiste à East Angus en matière d'eau potable.

C'est du moins l'engagement énoncé par l'attachée de presse du ministre, Mme Sylvie Marier. «Le ministre a été très clair dans ce dossier. Il entend agir avec célérité.»

Depuis 1911, la ville d'East Angus exploite un réseau d'aqueduc à l'extérieur de son territoire, soit à Westbury. Entre ce bassin de compensation et l'usine de traitement d'East Angus, 32 abonnements sont desservis en eau potable. De l'avis du Menviq, l'administration municipale contre- vient à la loi en agissant de la sorte.

Plus tôt cette semaine, la ville

d'East Angus a d'ailleurs été condamnée à 1800 \$ d'amendes pour avoir exploité, sans autorisation, un réseau d'aqueduc et pour avoir distribué de l'eau qui ne répondait pas aux normes microbiologiques.

Comme elle est aux prises avec la direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Environnement dans ce dossier, la ville d'East Angus a tout simplement demandé au ministre Pierre Paradis la permission de mettre un terme à l'exploitation de ce bassin de compensation.

Le ministre de l'Environnement veut d'abord qu'un émissaire aille constater sur place la situation et lui fasse rapport avant d'accéder à la demande de la ville d'East Angus.

La nomination du commissaire-enquêteur sera faite dans les meilleurs délais, assure l'attachée de presse du ministre.

Les fraises? C'est le grand temps mais personne ne vient cueillir...

Rock Forest (MM)

Elles craquent de maturité. Rouges à faire rougir d'envie les framboises. Elles ne demandent qu'à être cueillies. Un hic: pénurie de cueilleurs!

Vous tous, amateurs de petits fruits qui avez piaffé d'impatience depuis des semaines, où êtes-vous donc? Les fraises, elles, vous attendent.

L'édition 1991 de la récolte de fraises est arrivée sans que personne ne s'en soit vraiment rendu compte. Depuis le temps qu'on nous répète que nous avons connu un printemps exceptionnel, en voilà une preuve irrefutable.

«Avec une grosse semaine d'avance, j'ai jamais vu ça. Regardez toi même. Le champ est plein. Tu vois des cueilleurs? On s'est fait prendre un peu par surprise. Mais il faut le dire aux gens. Les fraises sont arrivées.»

Serge Paré grille une cigarette en arpentant ses dizaines d'acres de terre. Une dizaine de clients prélèvent de leurs mains alertes les petits fruits. Les fraises s'entassent dans les contenants. Le producteur révasse; il voit ses champs pris d'assaut par des dizaines et des dizaines de cueilleurs.

«Habituellement, la saison commence à la St-Jean Baptiste. Cette année, c'est différent. Nous en mangeons depuis le 12 ou le 13 juin. J'ai vraiment l'impression qu'on ne saura plus où donner de la tête dans quelques jours. Les cueilleurs ne vont pas

tarder. Dès que les classent prennent fin, c'est la ruée.»

Quatre ou cinq personnes retraitées corroborent les dires de Serge Paré. En quittant les lieux, ils le mettent en garde. «Nous sommes au camping ici, juste à côté, et en fin de semaine nos enfants viennent nous visiter. On va revenir, tous ensemble. T'as besoin d'être prêt.»

Producteurs... par accident

Serge Paré et son épouse, Anne-Christine, exploitent depuis quelques années le Jardin Fruiter, à Rock Forest. Ces producteurs se sont convertis à la terre... par accident.

Lui travaillait dans le secteur de la construction. Elle était esthéticienne. Un jour, il se fracture une jambe. Intervention chirurgicale, immobilisa-

tion dans le plâtre. Comble de malheur, un accident de la circulation survient un peu plus tard. Autre fracture à la même jambe, autre intervention, autre immobilisation dans le plâtre.

«Je pense qu'il a été dans le plâtre pendant deux ans», se rappelle Anne-Christine.

Ils étaient déjà propriétaires de leur lopin de terre, rue Lotbinière, à Rock Forest. Une dizaine d'acres de terrain. Après ces incidents malheureux, le couple décide de mettre en terre quelques framboisiers. L'année suivante, des plants de fraises. Petit à petit, un nouveau mode de vie prend forme.

«J'ai loué des acres de terrain supplémentaires pour agrandir ma terre et diversifier mes cultures. Avec le résultat que l'an prochain, nous offrirons des fruits, sans arrêt, durant toute la saison estivale.»

Les fraises ouvriront la saison, du 20 juin au 10 juillet. Dès lors, les framboises prendront la relève jusqu'à la première semaine du mois d'août. Parallèlement à cette récolte, les bleuets teinteront de bleu quelques acres de champ de culture. Ils pourront être cueillis jusqu'au 20 août.

Le Jardin Fruiter deviendra l'une des seules fermes de culture, sinon la seule en région, à offrir la possibilité de cueillir les trois sortes de fruits durant une même saison.

Nature, avec du yogourt ou un gâteau aux anges. Pour l'heure, place aux fraises...



Anne-Christine et Serge Paré, sans oublier leur fils Jean-Sébastien, sont prêts à accueillir les visiteurs. La récolte des fraises commence dès maintenant un peu partout en région.

Sherbrooke (GF)

La grève est terminée au marché Héritage

Seul conflit de travail à sévir dans la région métropolitaine de Sherbrooke, la grève des employés du magasin Héritage, de Sherbrooke, a pris fin, hier soir.

Réunis en assemblée générale, 106 des 141 syndiqués, membres du local 504 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, ont voté en faveur des offres patronales. En fait, c'est à 78 pour cent que les travailleurs présents ont adopté ce qui deviendra leur prochain contrat de travail pour les trois prochaines années.

Selon le trésorier du local, M. Daniel Champagne, le retour au travail se fera de manière progressive. Des employés devraient être au travail aujourd'hui, de manière à préparer la reprise des activités normales. Il a indiqué que l'ouverture au public devrait se faire rapidement, au cours des prochaines heures.

Hier soir, les syndiqués ont donné leur accord à des offres qui s'approchent beaucoup de celles formulées par l'employeur à quelques heures du débrayage. Les employés réguliers toucheront des augmentations sala-

riaux de 5 pour cent par année. Ils recevront également un montant forfaitaire de 400 \$ en juin 1992. Les employés à temps partiel recevront un montant forfaitaire de 200 \$, également en juin 1992.

Par ailleurs, les plus bas salariés toucheront 0,25 \$ de plus de l'heure, à la signature de la convention.

Selon M. Champagne, les syndiqués ont endossé l'analyse de l'exécutif, à l'effet que le règlement proposé est acceptable tandis qu'un refus aurait signifié le prolongement de la grève durant au moins tout l'été, une perspective qui ne souriait à personne.

La Fête du lac mise d'abord sur les artistes d'ici

François PICHETTE

Sherbrooke

Pour sa dixième édition qui se tiendra du 10 au 14 juillet, la Fête du lac des Nations a choisi d'accorder une grande place aux artistes de Sherbrooke. C'est ainsi que Jim Corcoran, Nancy Allaire et le Groupe Show, occuperont chacun leur tour la grande scène. De plus, Claude Dubois et La Bottine Souriante compléteront la programmation des grands événements.

Après son virage vert de l'année dernière, la Fête prend cette année un virage participation. Pour son directeur général, Bruno Léger, il ne s'agit pas d'un abandon. «Notre but, c'est de faire profiter de l'environnement aux citoyens de Sherbrooke et de la région. On a un parc splendide avec un lac, des terrains de soccer, tennis et beaucoup d'espaces verts. En les amenant ici (au parc Jacques-Cartier), on a fait la promotion de l'environnement.»

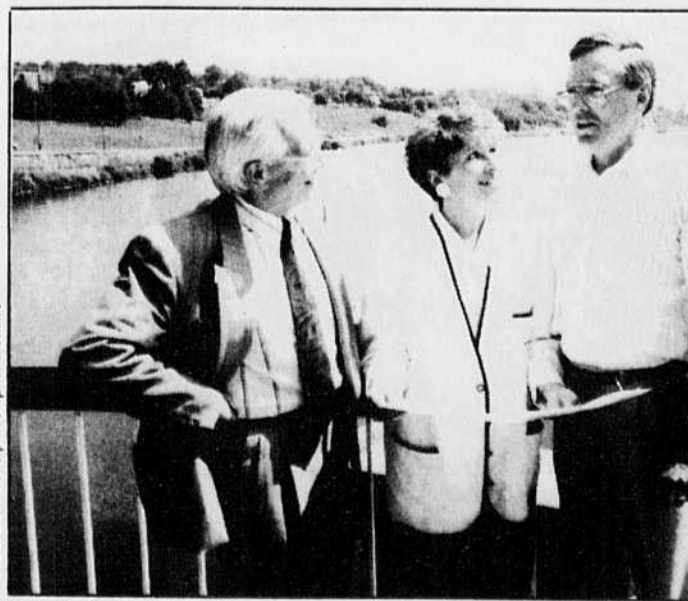
Tout de même, le Village des En-

virons, toujours présent, regroupera, en plus des artisans, différents organismes sensibles à la protection de l'environnement. La rivière Magog pourra aussi être scrutée par les visiteurs intéressés à travers une «croisière» en ponton, qui les amènera à la Maison de l'eau, accompagnés de biologistes.

Des tournois... et des jeux

En ce qui a trait à la participation, il est vrai qu'aucun effort n'a été ménagé. De l'escalade aux jeux coopératifs, du darts à la pétanque, beaucoup d'espaces seront aménagés pour la population. De plus, au traditionnel tournoi de ski nautique «Invitation Jean Perreault», s'ajoute cette année un grand prix de volley-ball qui attirera pas moins de 500 joueurs. Pour ce faire, 40 filets seront installés sur les terrains de soccer.

Par ailleurs, la journée de clôture dimanche, est entièrement consacrée à la famille, avec une sourdine sur les grands spectacles. Le groupe Ballenson, composé des amateurs publi-



Le président de la Fête, Jean-Guy Archambault, jette un coup d'oeil à la programmation en compagnie de Mme Suzanne Poulin, représentante du président d'honneur de la Fête, le ministre Jean Charest, et de Jean Perreault, conseiller municipal.



Nancy Allaire



Claude Dubois



Jim Corcoran

ques que présents sur le site tout au long de la fête, et les cadets de la marine animeront un spectacle familial, de 19h à 20h30.

Bonnes finances

Les finances de cette dixième édition inquiètent peu Jean-Guy Archambault, président de la Fête

«Ce n'est pas une cachette, la vente de macarons de l'an dernier n'a pas fonctionné. Cette année, nous comptons toujours sur la population, mais pas de macarons. Un cocktail bénéficie à seulement 15 \$ le billet sera servi le jour de l'ouverture de la fête et un tirage de 1000 \$ par jour aura lieu. Les gens pourront s'acheter des billets au coût de 2 \$ l'unité sur le site. Des livres de 5 billets, un pour chaque journée, seront également en vente. Comme la levée de fonds auprès de commanditaires semble en voie de dépasser les objectifs, on ne devrait pas avoir de problèmes.»

Pas question que le CHUS coupe dans les services tertiaires

— le CRSSS



18 995* *

Son prix ne vous coupe pas les jambes. Son espace vous permet de les allonger.



19 995* *

La Passat est si spacieuse que vous n'en croirez pas vos yeux!

- Une vraie cinq places
- Dossiers arrières rabattables
- 200 litres d'espace utile
- Climatisation
- Volant réglable en hauteur
- Rétroviseurs extérieurs chauffants
- Radio Am/Fm stéréo-cassette

LOCATION-BAIL La Passat 1991

à partir de **299\$**/mois*

- Bail de 48 mois sur approbation de crédit Volkswagen Canada Inc.
- Aucune obligation de rachat par le client
- Limite de 100,000 km
- Transport et préparation inclus
- TPS/TVP (mensuelle) non comprises
- L'offre se termine le 30 juin 1991 inclusivement.



Passat

* Basé sur un comptant de 2,950\$ ou échange équivalent.

** Basé sur un comptant de 3,950\$ ou échange équivalent.

* Prix de détail maximum suggéré par le constructeur des modèles berline et familial avec boîte manuelle 5 vitesses. TPS, taxes de vente, options, frais de préparation et de transport en sus. Un concessionnaire peut offrir un prix moindre.

MONT-ORFORD AUTO
843-3368 617, boul. Bourque
OMERVILLE MAGOG INC.



30046

François GOUGEON Sherbrooke

Mis à part quelques rajustements d'ordre administratif totalisant un peu plus de 1 million \$, il ne saurait être question que le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) coupe dans les services des secteurs tertiaires offerts à la population.

A sa réunion générale, hier, le conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de l'Estrie a plutôt invité le CHUS à «refaire ses devoirs», en ce qui regarde son plan de redressement budgétaire. Mais cette fois, en y allant de mesures alternatives tenant compte de ce qui pourrait être fait dans d'autres centres hospitaliers du grand Sherbrooke et de considérer les hypothèses de solutions proposées par la Faculté de médecine.

On pourrait par exemple, a illustré en entrevue le directeur général du CRSSS-Estrie, Jean-Pierre Duplantie, voir d'autres centres hospitaliers accaparer des éléments qui vont de pair avec l'enseignement actuellement dispensé au CHUS.

Chose certaine, du côté de l'organisme régional, on ne peut accepter la proposition du CHUS qui aurait pour effet de ramener au niveau de 1988-89 les activités de néonatalogie (120 nouveaux nés seraient alors transférés à Québec ou Montréal) ou encore de réduire les activités au bloc opératoire (ce qui déplacerait ailleurs 420 interventions) ou de plafonner à ce qu'il était il y a deux ans le nombre de traitements en chimiothérapie (123 patients de la région seraient affectés).

En outre, le CRSSS-Estrie recommande clairement au ministère de la

Santé et des services sociaux (MSS) de ne pas accepter une proposition du CHUS portant sur la réduction des services en orthophonie, pour l'impact que cela créerait et en raison de la rareté de cette ressource en région.

Mais, tout aussi louable soit l'objectif recherché en matière d'équilibre budgétaire, notamment pour éviter le retour à une politique de développement incohérente basée sur

les déficits», l'organisme régional persiste à voir dans les difficultés financières des centres hospitaliers de la région, non seulement le CHUS, un «état de sous-budgétisation». M. Duplantie a rappelé que la démonstration a déjà été faite à l'effet qu'il manque au moins 18 millions \$ au niveau du programme de santé physique en Estrie, dont 3,5 millions \$

pour le seul CHUS. Seulement 2 millions \$ ont été accordés par le gouvernement.

«L'État doit en grande partie prendre sur lui l'odieuse de la situation», a commenté M. Duplantie, signalant en outre que dans le cas du CHUS, il ne faut pas perdre de vue sa triple vocation de soins, d'enseignement et de recherche.

Clermont Domingue cite l'exemple des écoles privées pour une administration efficace

Sherbrooke (MR)

Le comité de parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke s'alignera sur les écoles privées, pour réclamer une administration moins coûteuse à la CSCS.

C'est ce qu'a déclaré hier Clermont Domingue, représentant des parents du primaire à la table des commissaires de la CSCS, en réplique aux reproches que lui a adressés la CSCS.

Constatant que M. Domingue, à la suite de l'adoption du nouveau budget de la CSCS, réclamait «un amaigrissement» du centre administratif, qu'il considère deux fois trop important, le directeur général de la CSCS, Gilles Taillon, a riposté, jugeant que M. Domingue interprétait mal les faits. M. Taillon a relevé plusieurs points, dans le nouveau budget de la Commission scolaire, pour démontrer les efforts pour freiner l'accroissement des dépenses du centre administratif et augmenter les services aux élèves.

«Je reconnais l'effort que le directeur général dit avoir fait», a corrigé hier M. Domingue, qualifiant cepen-

dant la réponse de la CSCS de «perspective de courte vue».

Selon M. Domingue, les écoles privées ont des structures administratives beaucoup moins lourdes que les écoles publiques et pourtant efficaces. L'ajout d'un centre administratif imposant par dessus les administrations des écoles lui paraît injustifié.

Le centre administratif de la CSCS regroupe un peu plus de 180 employés.

«Je déplore qu'il y ait des besoins des écoliers auxquels on ne répond pas et je vais répéter qu'un amaigrissement de l'administration est souhaitable, pour offrir davantage de services aux élèves.»

M. Domingue cite les efforts consentis par le ministère de l'Éducation lui-même, dans ses Directions régionales et à ses bureaux de Québec et de Montréal, où le personnel a été réduit

considérablement sans pour autant diminuer l'efficacité de ces instances.

Cure commencée

«La cure d'amaigrissement est commencée et en se poursuivant dans les commissions scolaires, elle permettra de donner de nouveaux services d'accompagnement, d'orthophonie et d'autres encore s'adressant directement aux enfants.»

Le porte-parole des parents dit qu'il est heureux de voir que la CSCS a constitué une enveloppe de 125 000 \$ pour permettre la réalisation de projets conçus par les écoles. «J'aurais préféré une enveloppe de 250 000 \$, mais pour atteindre ce montant, je voudrais voir le montant puisé au niveau des activités administratives et non au niveau des activités éducatives destinées aux élèves.»

Le défilé de nuit à pied aura lieu

Sherbrooke (FG)

Malgré quelques accrochages de parcours, l'activité organisée au parc Jacques-Cartier par la Table de concertation jeunesse, dans le cadre de la Fête nationale du Québec, se confirme.

Ainsi, a expliqué hier Richard Simoneau, coordonnateur au Comité organisateur de ces festivités, plutôt que de vider le parc, le défilé élaboré par le groupe de jeunes pour le samedi 22 juin aura pour effet de rem-

plir cet espace vert: ceux-ci se donnent rendez-vous à la place Belvédère, à 21 heures, en vue du départ à 21 h 30. L'itinéraire suivra les rues Belvédère, King et Marchant, pour déboucher au parc Jacques-Cartier, où des groupes de musique rock-alternatif se produiront. Une permission spéciale a été obtenue pour l'occupation du parc jusqu'à 1h30 du matin.

M. Simoneau souligne que ce défilé de nuit à pied constitue un fait unique à Sherbrooke.

Tout en remerciant le conseil municipal pour cette permission et les services policiers pour l'escorte du défilé, Richard Simoneau juge néanmoins que les changements apportés au défilé par rapport au scénario n'ont pas été sans problème. C'est qu'à la dernière minute, il a fallu combler le «trou» dans la programmation au parc Jacques-Cartier, entre 21 heures et l'arrivée des jeunes, pour le début du concert de rock-alternatif, prévu aux alentours de 22 heures. «Heureusement, on a réussi à dénicher un intéressant duo, celui de Jacques Vize et Alain Vandal, qui interprétera de la musique rock nouvelle génération», a noté M. Simoneau.

Quant aux groupes qui se produiront après ce duo, ils ont comme noms Roger d'Argent, RFA, Préjugé Vomis et Diapason.

3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA TRIBUNE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

54206993

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi-points

La Tribune

LIRE LA TRIBUNE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. © 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. «Tous droits réservés»

29565

AGRI-VAL

CONSEILLERS EN AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

POUR VOS PLANS ET DEVIS DE RÉSERVOIRS

CONFORMES AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

794, ROUTE 139, ACTON VALE, Québec, J0H 1A0 (514) 546-2797

30701x

CERTIFICATS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

AUTOMNE 1991

CERTIFICAT DE COMMUNICATIONS

Pour mieux connaître le domaine des communications. Caractéristiques, dynamique et contraintes de la communication. Théories et modèles. Technologies de l'information et des communications. Médias.

- COM 200 Introduction à la communication
- COM 201 Communication verbale
- COM 202 Communication radiophonique
- COM 203 Communication télévisuelle
- COM 206 Rôle des médias
- COM 302 Publicité I
- COM 304 Journalisme I
- COM 402 Interview
- COM 537 Relations publiques II
- COM 541 Presse féminine
- COM 542 Comportement du consommateur

GRANBY

COM 402 Interview

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Pour s'initier à la traduction de l'anglais vers le français. S'adresse à des personnes ayant une très bonne connaissance du français. Théories et pratiques de la traduction. Éléments lexicaux, grammaticaux et stylistiques propres à l'anglais et au français. Traduction de différents types de textes. Condition particulière d'admission: avoir atteint en anglais la formation équivalente à deux cours de niveau collégial.

- FRR 101 Grammaire fondamentale
- FRR 111 Grammaire normative I
- FRR 112 Grammaire normative II
- FRR 120 Anglicismes au Québec
- FRR 131 Rédaction générale
- TRA 514 Stylistique comparée
- TRA 526 Traduction administrative

CERTIFICAT DE RÉDACTION FRANÇAISE

Pour développer l'habileté à rédiger sans fautes des textes d'information cohérents et compréhensibles dans une langue adaptée à la situation et au lecteur. S'adresse à des personnes ayant une très bonne connaissance du français.

- FRR 101 Grammaire fondamentale
- FRR 111 Grammaire normative I
- FRR 112 Grammaire normative II
- FRR 120 Anglicismes au Québec
- FRR 122 Révision de textes
- FRR 131 Rédaction générale
- FRR 307 Rédaction technique
- FRR 315 Rédaction journalistique
- FRR 403 Recherche documentaire
- FRR 509 Rédaction et support informatique

GRANBY

FRR 112 Grammaire normative II

FRR 131 Rédaction générale

CERTIFICAT DE LANGUES MODERNES

Pour acquérir une formation en anglais, en espagnol, en allemand ou en italien. Connaissance des civilisations à travers l'apprentissage de leurs langues.

- ALL 111 Allemand fondamental I
- ANG 220 Expression écrite I
- ANG 380 Linguistique anglaise
- ANG 420 Expression verbale
- ANG 423 Grammaire anglaise
- ANS 112 Anglais fondamental II
- ANS 201 Anglais intermédiaire
- ANS 301 Anglais avancé
- ANS 401 Anglais supérieur I
- ANS 402 Anglais supérieur II
- ESP 101 Espagnol fondamental
- ESP 201 Espagnol intermédiaire
- ESP 401 Espagnol avancé
- ESP 402 Espagnol supérieur
- ITL 101 Italien fondamental
- LEO 100 Introduction à l'espéranto
- TRA 514 Stylistique comparée

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE

Pour approfondir ses connaissances dans la langue anglaise afin de mieux la parler, l'écrire et la lire. Connaissances en linguistique. Pour acquérir des connaissances théoriques et pratiques de la didactique de l'enseignement de l'anglais. Condition particulière d'admission: être un enseignant légalement qualifié et avoir atteint la formation équivalente au cours d'anglais 301 de niveau collégial.

- ANG 130 Introduction à la littérature
- ANG 220 Expression écrite I
- ANG 380 Linguistique anglaise
- ANG 381 Didactique de l'anglais I
- ANG 420 Expression verbale
- ANG 423 Grammaire anglaise
- TRA 514 Stylistique comparée

CERTIFICAT D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Pour stimuler et développer son expression personnelle. Pour acquérir des connaissances de base et des habiletés techniques inhérentes aux diverses formes d'expression artistique. Rôle de l'art à travers l'histoire.

- ARP 202 Sculpture I
- ARP 203 Dessin I
- ARP 204 Peinture I
- GBX 201 Introduction à la création artistique
- HAR 305 L'art du Moyen-Âge à l'impressionnisme
- MCO 205 Cinéma d'animation et diaporama
- MCO 204 Création et ordinateur I
- PHO 201 Photographie I

GRANBY

ARP 202 Sculpture I

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. Certains certificats ont en plus des conditions particulières d'admission.

DATE LIMITE

La date limite pour la réception des demandes d'admission en vue d'une nouvelle inscription au trimestre d'automne 1991 est le 1^{er} août 1991. Une demande comprend le formulaire de demande d'admission rempli, le relevé de notes des études antérieures, un certificat de naissance et un chèque de 15 \$ établi à l'ordre de l'Université de Sherbrooke.

CERTIFICAT DE PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES

Pour approfondir la dimension psychologique des relations humaines et développer ses ressources dans ses communications avec les autres. Formation polyvalente couvrant le développement personnel, les relations interpersonnelles, la psychologie des groupes et le développement organisationnel. Condition particulière d'admission: être sur le marché du travail depuis deux ans.

- PSY 190 Session d'initiation aux relations humaines
- PSY 229 Dynamique interpersonnelle
- PSY 290 Individus et organisations
- PSY 339 Développement d'habiletés interpersonnelles
- PSY 381 Communication parents - enfants
- PSY 394 Le travail en comité
- PSY 396 Conscience de soi et d'autrui
- PSY 491 Sensibilisation au langage corporel
- PSY 492 La relation d'autorité
- PSY 494 Vie quotidienne et relation d'aide
- PSY 496 Animation d'un groupe d'action
- PSY 592 Dynamique hommes - femmes et relations humaines

CERTIFICAT D'ÉTUDES POLITIQUES

Pour comprendre les phénomènes politiques contemporains (régionaux, nationaux ou internationaux) et s'y retrouver dans les nouveaux enjeux et les débats actuels qui dynamisent la vie politique. Formation polyvalente où l'on retrouve des aspects théoriques (initiation aux concepts, méthodes et techniques d'analyse) et des aspects pratiques (laboratoire d'expérimentation politique, pratique du débat, recherche sur le terrain).

- POL 101 Institutions politiques canadiennes et québécoises
- POL 102 Institutions politiques et juridiques des États-Unis
- POL 103 Les relations internationales: URSS - États-Unis
- POL 107 Groupes de pression et mouvements sociaux
- POL 113 Histoire des idées politiques
- SHU 101 Les systèmes politiques du monde industrialisé
- SHU 202 Analyse politique contemporaine

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUR LES FEMMES

Pour acquérir les connaissances de base afin de comprendre la situation des femmes dans la société. Développer une position critique sur les rapports sociaux de sexe. Replacer ses expériences de vie et de travail dans le cadre d'une réflexion théorique.

- FEM 207 Femmes et Tiers-Monde
- FEM 209 Analyse féministe du droit
- HST 496 Histoire des femmes dans le monde

RENSEIGNEMENTS

Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
(819) 821-7681

Secrétariat des études, local A6-186
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
(819) 821-7200 ou 7201

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

UN PAYS DE CONNAISSANCE

Adolescent de 13 ans coupable d'agression sexuelle

Sherbrooke

Un adolescent de 13 ans a été trouvé coupable d'agression sexuelle à l'égard d'une fille de son âge, à Coaticook. L'agression est survenue le 15 mars dernier. L'adolescent avait subi son procès à huis clos devant la juge Lise Dubé de la chambre de la Jeunesse de la Cour du Québec, à Sherbrooke. Son avocat Peter Downey a obtenu que son client reste en liberté provisoire en attendant la confection d'un rapport pré-décisionnel complet.

L'adolescent avait obtenu un cautionnement à condition de pas communiquer avec la plaignante, rester chez ses parents, leur soumettre un compte rendu de ses allées et venues, s'astreindre à un couvre-feu entre 19 h 00 et 7 h 00 et faire des efforts pour retourner à l'école. La décision du tribunal a été reportée au 19 août à la demande de la procureure Hélène Fabi. Par ailleurs, l'adolescent a admis sa culpabilité à un méfait à l'usine de pompage le 20 février, au cambriolage de produits laitiers le 2 mars et à un vol de bicyclette le 8 avril, à Coaticook.

Coaticook devra chlorer l'eau de son réseau sous peu

Christian CARON

Coaticook

Il semble bien que les élus municipaux de la ville de Coaticook devront se résigner et accepter de procéder à la chloration de l'eau pour tout le réseau. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le maire André Languevin depuis qu'un récent avis de faire bouillir a été lancé à la population. «Nous n'avons vraisemblablement pas le choix. Nous arrivons aux mêmes conclusions que l'ingénieur qui est passé ici dans la région il y a une dizaine de jours», signale le premier magistrat, déçu par la tournure des événements mais réaliste dans les circonstances. Il n'a pas manqué de souligner qu'une municipalité telle Lennoxville a dû faire ce choix il n'y a pas si longtemps et que ce sera maintenant à Coaticook d'emboîter le pas.

Les élus municipaux avaient bon espoir d'étirer cette période pendant six mois mais les récents événements sont venus contrecarrer les ambitions de ceux-ci. «Il faut en venir là puisque les gens ne trouvent plus ça très drôle de toujours être dans l'obligation de faire bouillir leur eau.» Longtemps considérée comme excellente, l'eau du réseau de Coaticook sera vraisemblablement chlorée d'ici peu. «C'est effectivement un dur coup», reconnaît le maire Languevin qui s'est toutefois efforcé de dédramatiser la situation. Selon lui, le chlore enlève très peu de choses au goût. Au bout de quelques semaines, les gens seront déjà habitués à ce changement, estime-t-il. Il n'est pas impossible cependant que les élus acceptent de revenir à l'eau naturelle durant les mois d'hiver. Il faudra toutefois attendre en temps et lieu à ce sujet.

Le référendum pour emprunter 210 000 \$ est peu probable au Canton de Brompton

Pierre SÉVIGNY Canton de Brompton

Il serait fort surprenant que le conseil municipal du Canton de Brompton décrète la tenue d'un référendum pour l'adoption éventuelle d'un règlement d'emprunt de 210 000 \$ relatif à l'achat d'une résidence et d'un terrain de 10,43 acres situés aux abords du Chemin de la rivière. En effet, 299 des 817 personnes habiles à se prononcer ont signifié leur opposition au projet lors de la journée d'enregistrement au registre. Le nombre requis pour la tenue obligatoire d'un référendum était de 93. Le maire Denis Lemay soutient qu'il serait téméraire de pousser plus avant le projet actuel, compte tenu du nombre important de contribu-

tant de 70 000 \$ et le solde de 140 000 \$ en tranches de 20 000 \$ durant les sept prochaines années. «Nous allons manquer une bonne occasion.» Pour le maire Lemay, l'achat de cette propriété se voulait une façon concrète de planifier l'avenir. «L'application de la réforme Ryan va coûter au Canton de Brompton la rondelette somme de 180 000 \$ par année au seul chapitre du transfert des responsabilités touchant l'entretien de la voirie locale. Nous n'avons pas les

moiens de faire face à cette menace, à contrat. Il faudra être mieux équipé pour répondre à ces besoins.» Selon lui, l'achat de la maison et du vaste terrain s'inscrivait dans cette perspective. «Il faut y aller par étape. La construction d'un garage municipal pourrait devenir un élément important dans ce projet à long terme alors que celui d'un nouvel hôtel de ville peut encore attendre du fait que l'édifice actuel répond encore à nos besoins.»

Mais, le résultat de la journée d'enregistrement au registre remet en question l'achat de la propriété. «Nous voulions investir au fur et à mesure que nos responsabilités augmentent mais les contribuables ne l'entendent pas ainsi. Nous risquons donc de payer une facture plus salée, plus tard», a conclu le maire Lemay du Canton de Brompton.

Un projet en formation vaut le prix Carrier-Fortin à Suzanne Viens

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le prix Carrier-Fortin de l'Association des gestionnaires en ressources humaines de l'Estrie (AGRHE) a été remis à la responsable du développement des ressources humaines d'Agropur, Mme Suzanne Viens. Cette remise a eu lieu, hier soir, dans le cadre de la partie de golf et de l'assemblée générale annuelle de cet organisme de formation et d'information pour les gestionnaires.

Comme l'a expliqué le président de l'organisme, M. Henri Bourassa, le prix a été remis à Mme Viens pour l'excellence de son projet de formation pour les contremaîtres et les superviseurs d'Agropur afin de les impliquer encore davantage dans le processus de décision.

Signe des temps, a souligné M. Bourassa, les trois candidats en lice s'étaient démarqués à cause de projets reliés à la formation.

«La formation est devenue l'un des gros dossiers que doivent piloter les gestionnaires en ressources humaines qui doivent aussi composer avec les dossiers de santé et de sécurité, d'environnement, de gestion de personnel, etc.», précise M. Bourassa.

«Les gestionnaires en ressources humaines ont vu s'accroître sensiblement leurs responsabilités au cours des trois ou quatre dernières années. Avec l'importance accordée aux ressources humaines dans l'entreprise, les gestionnaires ont été davantage associés aux prises de décision. Et c'est ce qui rend un organisme comme l'AGRHE si important pour ses membres. Avec l'AGRHE, le membre trouve un lieu de formation, d'information et d'échange.»

Les deux autres gestionnaires en lice pour le prix Carrier-Fortin sont M. Sylvain Saint-Cyr, agent de ressources humaines à l'hôpital La Providence, de Magog, et M. Marc

Longpré, responsable de la distribution et coordonnateur des ressources humaines de Labatt. Le premier a piloté un dossier de formation sur les politiques et procédures en matière d'implication pour la formation de personnes. Le second a mené à bien un projet de formation en service à la clientèle auprès de 600 employés.

Au cours de la soirée, l'AGRHE a également remis deux prix d'excellence académique pour de futurs gestionnaires en ressources humaines. Un prix a été remis à une étudiante du Collège de Sherbrooke, Mlle Hélène Chrétien. Un prix a également été remis à un universitaire.

Enfin, l'AGRHE a fait part des démarches entreprises en vue d'une entente avec l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec. L'AGRHE, forte de 300 membres, ne veut pas se noyer au sein de l'APRHQ. Elle aimerait toutefois conclure une entente qui garantirait une certaine autonomie, tout en permettant un échange de services et d'informations.

Des élections se tenaient en soirée. Le président, M. Bourassa, devait obtenir un second mandat.

AU PALAIS DE JUSTICE

Marcel Vigneault obtient un nouveau procès

La Cour d'appel du Québec vient de déposer son jugement par lequel elle ordonne un nouveau procès à Marcel Vigneault qui avait été trouvé coupable par un jury de trois chefs de fraude le 3 novembre 1987.

C'est ce qui ressort d'une décision rendue par les juges Gérard McCarthy, Michel Proulx et Thérèse Rousseau-Houle.

Vigneault, âgé de 46 ans, de Sherbrooke, avait été trouvé coupable de fraude à l'égard de sa compagnie, de la Caisse populaire sociale lui ayant accordé une marge de crédit et d'une communauté religieuse pour le paiement d'assurances, entre 1981 et 84.

Le tribunal lui avait imposé par la suite des peines de détention totalisant 18 mois.

Son procès, qui avait duré 35 jours s'étalant sur huit semaines, a été l'un des plus longs de l'histoire du district de St-François.

La poursuite avait reproché au traitement comptable de l'accusé de

ne pas enregistrer dès réception les primes d'assurances payées et de les avoir reportées par un système de lapping ce qui a eu comme effet de gonfler les comptes payables.

Après sa condamnation, Vigneault a consulté Me Claude Leblond qui a accepté d'examiner sa cause.

Ce dernier a consacré quatre mois à l'examen et à l'étude de cette affaire parce qu'il a dû consulter 5000 pages de notes sténographiques et des centaines d'exhibits.

Me Leblond a obtenu une permission spéciale pour présenter à la Cour d'appel un mémoire deux fois plus long que d'habitude et accompagné de 37 volumes.

La Cour d'appel en est arrivée à la conclusion qu'une objection maintenue par le premier tribunal et qui a eu comme conséquence d'empêcher la défense de réinterroger Vigneault l'avait privé de son droit à une défense pleine et entière.

Inculpé de deux hold-up avec une arme chromée

Sylvain Lauzon, âgé de 22 ans, de Laval, a été inculpé de deux vols qualifiés commis avec une arme chromée à trois quarts d'heure d'intervalle, le 11 juin, dans un poste d'essence de la rue Galt Ouest et un marché d'alimentation de la rue Terrill, à Sherbrooke.

Il a comparu, hier, devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec. Lauzon s'est rendu à la police qui l'avait cerné à l'heure du souper, mercredi, dans une conciergerie de la rue Thibault.

La procureure Francine Gilbert s'est opposée à la remise en liberté provisoire du prévenu qui doit faire l'objet d'autres accusations.

Lauzon, défendu par Me Jean-

Marc Bénéard, sera ramené devant le tribunal aujourd'hui pour son enquête en cautionnement.

Il se trouvait en probation depuis le 20 juillet 90, a contracté un engagement de garder la paix le 16 août et devait recevoir une sentence lundi pour recel, fraude, et recel d'une fourgonnette.

Lauzon a été arrêté à la suite d'une enquête menée par le détective Gérard Leblanc de la police judiciaire.

Le préposé au poste d'essence du 915 rue Galt Ouest a été dépouillé d'une somme de 250 \$ tandis que le caissier du marché situé au 765 rue Terrill a remis une somme de 300 \$ à son agresseur qui avait tiré deux coups de feu dans un mur.

EAU POTABLE

Coaticook

(MM) — La ville de Coaticook avise ses contribuables qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Fleurimont

L'administration municipale de Fleurimont avise ses citoyens qu'ils sont tenus de faire bouillir l'eau pendant au moins cinq minutes avant de la consommer. Une irrégularité a été remarquée

Un avis d'ébullition avait été émis il y a une semaine en raison de la présence de coliformes dans le réseau d'aqueduc.

dans la qualité de l'eau, ce qui justifie cet avis d'ébullition.

La recommandation de la municipalité de Fleurimont vaut pour tous les secteurs de la ville.

Warwick attend de bons résultats de son audacieux programme domiciliaire

Pierre SÉVIGNY

Warwick

C'est parce que l'Association des gens d'affaires de Warwick a décidé d'aller au-delà du nouveau slogan de la municipalité, «On se bâtit une qualité de vie», qu'un audacieux programme incitatif est maintenant offert à toute personne qui, au cours des prochains mois, élira domicile dans cette localité des Bois-Francs.

Les commerçants, professionnels, industriels, élus municipaux et dirigeants de la Caisse populaire Saint-Médard de Warwick ont accepté de s'impliquer dans cette cause commune parce qu'ils veulent faire ressortir tous les avantages pour une famille de s'installer sur un territoire comme Warwick, Ville ou Canton, situé à peine à une dizaine de kilomètres des villes d'Arthabaska et de Victoriaville.

«Nous possédons tous les services voulus pour permettre à quiconque de bien vivre à Warwick», a lancé le président de l'Association, J. Bruno Roux. Cette offensive vise aussi à redynamiser le secteur commercial, aux prises avec une concurrence féroce de la part des grands centres commerciaux de la région.

Le nouveau programme domiciliaire est d'autant plus intéressant qu'il offre des conditions fort avantageuses à tout nouveau propriétaire d'une nouvelle maison, à Warwick. La Tribune avait déjà fait état des

grandes lignes de ce programme dans son édition de mercredi.

Plus de 5000 \$

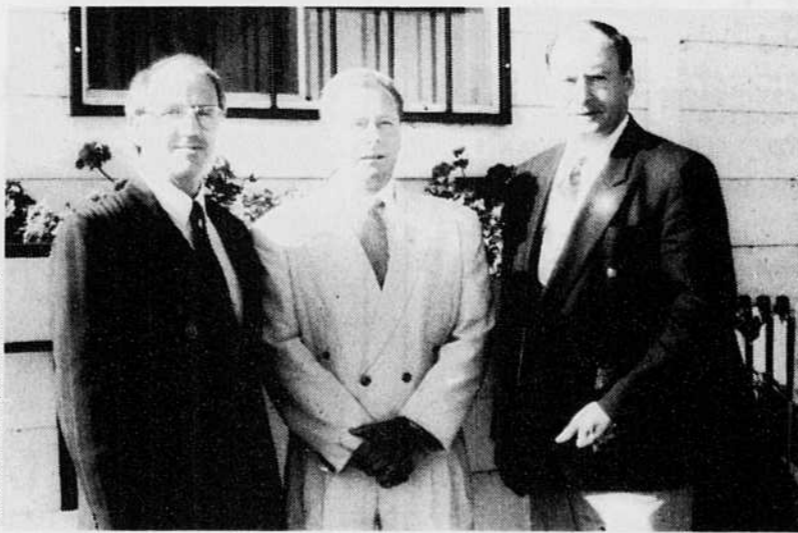
Ainsi, tout nouveau propriétaire d'une nouvelle résidence à Warwick recevra pour plus de 5000 \$ en subvention, remise de taxe foncière, produits et services, au cours des trois prochaines années.

En plus de verser un montant de 1000 \$, la Caisse populaire de l'endroit offre une possibilité de financement à 100 pour cent ainsi qu'une assurance-invalidité sur hypothèque sans frais, pour la première année.

Pour sa part, la Ville de Warwick remet entièrement la taxe foncière pour les deux premières années et la moitié du montant la troisième année de la nouvelle construction domiciliaire, ce qui représente un montant de 2175 \$ pour une nouvelle propriété évaluée à seulement 50 000 \$, terrain et bâtisse.

En outre, l'Association a réussi à obtenir un engagement de quelque 80 commerçants et professionnels de Warwick qui offriront aux nouveaux propriétaires des bons minimum de 25 \$ chacun en produits ou services.

Ce plan d'action impliquera également les industriels du territoire qui, actuellement, étudient leur participation éventuelle. Une rencontre à cet effet s'est déroulée au cours des derniers jours et les propriétaires d'entreprises ont manifesté une ouverture au projet. M. Jacques Rouette, le directeur des finances de la plus



Le président de l'Association des gens d'affaires de Warwick, J. Bruno Roux, le directeur général de la Caisse populaire Saint-Médard de Warwick, Claude Boudreau, et le maire de la Ville de Warwick, André Leclerc, étaient particulièrement fiers de dévoiler les modalités du nouveau programme domiciliaire.

importante entreprise de Warwick avec 270 employés, Les Industries Ling, a confirmé à La Tribune son intention de participer au projet. Cependant, les modalités d'intervention sont encore à définir, notamment pour des raisons d'ordre fiscal.

Cette intention des industriels du milieu est d'autant plus appréciée que plus de 50 pour cent des quelque 1500 personnes travaillant dans la trentai-

ne d'entreprises de Warwick vivent à l'extérieur du territoire.

Nouvellement créée, l'Association entend donc revitaliser le milieu de Warwick de concert avec tous les autres intervenants. L'objectif de la première année d'application du programme est de favoriser la construction d'une quinzaine de nouvelles résidences. Ce projet est à peine connu que déjà six dossiers sont à l'étude.

Venez faire un tour à Québec...

Un centre récréatif intérieur unique au pays!

- Grande roue
- Carrousel géant
- Montagne russe
- Patinoire
- Et bien d'autres...

TOUTE LA FAMILLE EST ATTENDUE!



LES GALERIES DE LA CAPITALE

Un tour de manège GRATUIT

Ce coupon vous donne accès gratuitement à une des attractions du centre récréatif des Galeries de la Capitale.

Un coupon par personne par jour. Ne peut être jumelé à d'autres promotions ni échangé contre de l'argent. Doit être échangé à la billetterie du centre récréatif. Valable jusqu'au 30 juillet 1991.

GALERIES DE LA CAPITALE - MODE ET MERVEILLES - À l'angle des autoroutes du Vallon et de la Capitale

On a plus d'un tour dans notre parc!



Laura Prince s'éteint à 107 ans et 10 mois

Drummondville (GP)

L'une des femmes les plus âgées du Québec, Mlle Laura Prince, est décédée mercredi à l'âge de 107 ans et 10 mois, au Foyer de Nicolet, où elle avait élu domicile en 1959.

Mlle Prince, qui a passé une grande partie de sa vie à St-Félix-de-Kingsey, en travaillant au service des prêtres de la paroisse et des environs, y sera inhumée.

Alitée depuis quelques années, Mlle Prince a toujours été considérée comme une femme généreuse, de bonne humeur et très fière de sa personne.

«Quelques jours avant qu'elle nous quitte, son sourire était toujours aussi charmant. Elle était paisible, sereine, heureuse. Comme quelqu'un qui est rassasié de la vie», a raconté sa nièce, Louise Prince.

Un cousin de la région de Sherbrooke, M. Jean-Guy DuBois, l'a décrite comme une personne pleine de sénérité, sobre en alimentation et très active autrefois dans le bénévolat.

Mlle Prince est née le 10 août 1883 à St-Félix-de-Kingsey, et se trouvait la sixième enfant du couple Olivier Prince et Marie-Louise DuBois.



Laura Prince

Elle a travaillé dans les presbytères jusqu'à 40 ans environ, avant de gérer un restaurant à Montréal pendant quatre ans. Elle est ensuite allée vivre chez sa nièce où elle tricotoit des vêtements pour les pauvres.

La décision sur le sirop d'érable déçoit et réjouit la Fédération

Gérald PRINCE Drummondville

La sentence arbitrale de la Régie des marchés agricoles, sur la production de sirop d'érable, reçoit un accueil mitigé dans les principaux organismes, reliés à l'acériculture.

«On voulait avoir une première sentence arbitrale, c'est ce que les producteurs souhaitent; maintenant qu'elle est là, on va devoir vivre avec», constate Jacques Mailhot, secrétaire de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec à Longueuil.

Pour la Fédération, qui est maître d'œuvre dans la mise en application de la sentence arbitrale, on enregistre une «déception pondérée»: la sentence constitue une lueur d'espoir en ce qu'elle met au monde une agence de vente qui sera bientôt décriée par la Régie. Par contre, elle fixe les prix trop bas pour les producteurs et n'accorde pas de rétroactivité sur les ventes, conclues sur la production de cette année.

«Je n'ai aucun reproche à faire à la Régie, même pas un iota», affirme Jean-Claude Beaudry, des Produits de l'Érable Beaudry de Sherbrooke. La Régie a tenu compte à 85 pour cent et même plus, des recommanda-

tions de cette entreprise et a très bien saisi les données de la problématique dans la production acéricole, affirme M. Beaudry. Elle a de plus pris en considération les différents rapports qui lui ont été soumis et les conventions qui ont été versées au dossier. Les prix sont réalistes, mentionne-t-il, quoiqu'il reconnaisse que les producteurs puissent en être insatisfaits.

Rétroactivité
Luc Desbiens, secrétaire général

de la Coopérative des producteurs d'érable de Plessisville, déplore que la Régie n'ait pas accordé de rétroactivité sur les transactions, nombreuses et importantes, faites sur la récolte de ce printemps. Il y voit même une compétition déloyale dont la Coopérative subit les contrecoups. Cependant, comme les dirigeants de la Coopérative n'ont pas fini d'analyser les tenants et les aboutissants de la sentence arbitrale, il préfère attendre que tous les éléments de ce volumineux document soient examinés

avant d'élaborer davantage sur le sujet.

Pour le mardi 25 juin, la Fédération a convoqué à une rencontre officielle une quarantaine d'acheteurs de produits de l'érable à Plessisville. «Ce n'est pas une rencontre publique», affirme M. Mailhot, mais une occasion pour les intervenants d'échanger des informations, de comprendre mieux la convention qui régit la production acéricole et de traiter du sort du sirop des années 1990 et 1989.

Quinquagénaire retrouvé mort à Coleraine

Nelson FECTEAU Theford Mines

Disparu depuis dimanche après-midi dernier, Patrick Morin, âgé de 56 ans, de Coleraine a finalement été retrouvé sans vie mercredi vers 18 h 30 dans le secteur des lacs Caribou et Petit lac St-François.

La macabre découverte a été faite par un groupe de bénévoles qui avaient organisé une battue dans le but de ratifier ruisseaux et rivières du

secteur où le quinquagénaire souffrant de schizophrénie avait été aperçu pour la dernière fois aux environs de 14 h dimanche après-midi. Il avait quitté le Foyer d'Accueil de Coleraine environ une heure auparavant. Il devait être retrouvé à une quinzaine de pieds d'un ruisseau.

Le caporal Claude Tremblay du détachement de la Sûreté du Québec à Theford Mines a mentionné qu'au cours des derniers jours les patrouilleurs de la Sûreté du Québec avaient

visité les propriétaires de chalets et d'habitations de ce secteur avec des photos de l'homme disparu et interrogé des travailleurs forestiers oeuvrant dans les environs des lacs Caribou et Petit lac St-François. Des appels lancés à la radio et l'utilisation mercredi matin des services de l'hélicoptère de la SQ pendant quelques heures étaient demeurés sans résultats.

Une enquête sera menée par la Sûreté du Québec dans ce dossier.

ÉTUDES À TEMPS PARTIEL EN ÉDUCATION

AUTOMNE 1991

ADMISSION 15 \$ pour l'ouverture du dossier (s'il y a lieu).
Formule disponible au Bureau du registraire (Pavillon central) ou aux secrétariats des facultés concernées.

INSCRIPTION 51,09 \$ le crédit sur le campus.
59,34 \$ le crédit hors campus.

CRÉDITS Chacune des activités pédagogiques donne 3 crédits à moins d'indication contraire.

BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE
Pour renseignements ou inscription :
Faculté d'éducation, local A7-135 - (819) 821-7420
Centre de Granby : (514) 372-1524

SHERBROOKE
ASP 102 Guitare (instrument obligatoire)
AMP 403 Plein air pédagogique en milieu scolaire
EMP 201 Éducation morale au Primaire
FRP 400 Initiation à la littérature enfantine
MAP 104 Didactique de l'arithmétique au Primaire I
MAP 407 Difficultés d'apprentissage en mathématique (préalables : MAP 104, 105 et 106)
PED 306 Animation du groupe scolaire

GRANBY
FRP 201 Didactique du français écrit (préalable : FRP 102)

CERTIFICAT D'APPLICATIONS ÉDUCATIVES DE L'ORDINATEUR (C.A.E.O.)
Pour renseignements ou inscription :
Faculté d'éducation, local A2-115 - (819) 821-7422

AEO 203 Créativité et ordinateur
AEO 100 Initiation à la programmation comme outil pédagogique
AEO 119 Initiation au système d'exploitation (1 cr.)
AEO 111 Chiffrier électronique I (1 cr.)
AEO 112 Chiffrier électronique II (1 cr.)
AEO 102 Programmation avancée et pensée algorithmique

CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE À L'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE (C.A.P.E.S.)
Pour renseignements ou inscription :
Faculté d'éducation, local A2-115 - (819) 821-7460
PED 337 Développement de l'adolescent (2 cr.)

CERTIFICAT DE DIDACTIQUE DES MOYENS D'EXPRESSION
Pour renseignements ou inscription :
Sherbrooke : local 135, bloc A7
Faculté d'éducation - (819) 821-7420
Granby et Cowansville : (514) 372-1524

SHERBROOKE
MTD 500 Travaux dirigés I : la musique en Occident

COWANSVILLE
DME 602 Atelier d'intégration III : projet synthèse (préalables : DME 600, 601)

EAST-ANGUS
DME 102 Expression plastique II (préalable : DME 101)

MAGOG
DME 401 Expression musicale I

DIPLOME DE FORMATION EN ÉDUCATION DES ADULTES (D.F.E.A.)
Pour renseignements ou inscription :
Faculté d'éducation, local A2-115 - (819) 821-7431
EDP 703 Diagnostic des besoins et élaboration de projets

MAÎTRISE EN ORIENTATION
Pour renseignements ou inscription :
Faculté d'éducation, local A2-231 - (819) 821-7445

OIS 703 Intervention en petits groupes
OIS 704 Éducation et emplois
OIS 715 Counseling d'emploi I
OIS 716 Psychométrie III
PED 801 Statistiques II

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Pour renseignements ou inscription :
Faculté d'éducation, local A2-115 - (819) 821-7960

PED 700 Préalables à la recherche (1 cr.)
PED 701 Statistique descriptive (2 cr.)
PED 804 Séminaire de recherche
PED 806 Éducation, écoles et sociétés
PED 835 Processus de compréhension et apprentissage
PED 841 Méthodes et techniques de recherche

MAÎTRISE ET DIPLÔME EN ENSEIGNEMENT (ME/DE)
Pour renseignements ou inscription :
Faculté d'éducation, local A2-115 - (819) 821-7960

PED 845 Plan de perfectionnement (1 cr.)
PED 837 Méthodes de recherche et intervention en enseignement
MTD 802 Travaux dirigés III (Processus de résolution de problèmes en enseignement)
PED 804 Séminaire de recherche (préalables : PED 838 et DID 806)

MAÎTRISE ET DIPLÔME EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
Pour renseignements ou inscription :
Faculté d'éducation, local A2-239
(819) 821-7449 - (819) 821-7980

SHERBROOKE
MES 700 Législations et réseaux scolaires et sociaux
MES 706 Modèles médiationnel, non médiationnel et mentaliste
MES 701 Efficacité de l'intervention spécialisée
MES 704 Problématique de l'intégration scolaire
MTD 800 Travaux dirigés I (placement familial)
PED 813 Adaptation socio-affective
PED 835 Processus de compréhension et apprentissage
PSE 711 Psychopathologie : diagnostic et intervention I
MES 802 Séminaire de recherche

LONGUEUIL
INSTITUT NAZARETH ET LOUIS BRAILLE
HVG 707 Communication II
HVT 707 Impact développemental
HVG 706 Adaptation aux activités de la vie quotidienne

QUEBEC
CENTRE LOUIS-HÉBERT INC.
HVT 704 Incapacités associées au handicap visuel

N.B. - L'Université se réserve le droit de n'offrir que les activités qui réuniront un nombre suffisant d'étudiants.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
UN PAYS DE CONNAISSANCE

DERNIÈRES SEMAINES!

BOISCHATEL SPÉCIAL DU PRINTEMPS

eau de source naturelle

VENTE REFROIDISSEUR OASIS NEUF GARANTIE: 5 ANS 259\$ (taxes en sus)	VENTE REFROIDISSEUR DÉMONSTRATEUR GARANTIE: 2 ANS 199\$ (taxes en sus)
--	---

3 MOIS GRATUITS SUR LOCATION D'UN AN

2 cruches d'eau GRATUITES à l'achat ou à la location de l'appareil (dépot en sus)

LOCATION/ACHAT

8,95 \$* OPTION D'ACHETER LE REFROIDISSEUR POUR 1,00\$ au bout de 24 MOIS!

563-2282

DATE LIMITE 30 JUIN 1991 Paiement pré-autorisé: \$1 de moins par mois.

HONDA

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

de **Boulevard HONDA**

RALLYE 24 HEURES
Jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h
PRIX DU MANUFACTURIER + 24\$

Civic CX #ED634 M	Berline Accord LX #CB754 M
-----------------------------	--------------------------------------

REGARDEZ ! :
Moteur 16 soupapes • Télécommande de la trappe d'essence • Banquette arrière à dossiers rabattables • Télécommande du hayon • Essuie-glace à 2 vitesses balayage intermittent • Chauffage à grand rendement et ventilateur à 4 vitesses • Retroviseur gauche télécommandé • Pneus radiaux 4 saisons, ceintures d'acier

REGARDEZ ! :
Moteur 16 soupapes • Retroviseurs à télécommande • Colonne de direction réglable • Programmeur de vitesse • Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs et antenne électrique • Sièges baquets avant entièrement inclinables • Serrures de sécurité aux portes arrière

Boulevard HONDA
OMERVILLE • MAGOG

274, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE 843-2090

Le concessionnaire qui vous écoute

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 1991

ASBESTOS PARC DOLLARD
23 juin 1991
 18:00 Souper traditionnel avec salut au drapeau et discours patriotique suivis d'une soirée dansante (20:30)
24 juin 1991
 22:00 Feu de joie (Bar le Flirt)
 10:30 Messe suivie d'un dîner communautaire
 14:00 Fête populaire: chansons, etc. (Bar le Flirt)
RUE BEAUSITE
23 juin 1991
 14:00 Animation avec enfants
 17:00 Souper dans la rue, musique, discours patriotique et feu de chaudron

ASCOT PARC BELVÈRE
23 juin 1991
 10:00 Messe de la St-Jean suivie d'un tournoi de balle, de fers, randonnée en calèche et animation pour les jeunes
 19:00 Cérémonial d'ouverture suivi d'une soirée dansante, feu de joie et mini-feux d'artifices
24 juin 1991
 8:00 Déjeuner de la St-Jean suivi d'un marathon-parade à pied (13:00)
 14:00 Tournoi de tennis en double, jeux divers et animation suivis d'un souper communautaire avec musique (17:00)

ASCOT CORNER PARC POMERLEAU
23 juin 1991
 10:30 Messe suivie d'une rencontre (salle municipale) et jeux divers
 17:00 Repas champêtre, levée du drapeau et chansonnier
 21:00 Feu de joie et danse suivis de jeux d'artifices et disco

BISHOPTON SALLE PAROISSIALE
23 juin 1991
 18:00 Souper au spaghetti suivi de la messe, de la levée du drapeau et d'une danse avec orchestre (salle paroissiale)
24 juin 1991
 9:00 Balle molle (jeux) suivis du concours de manger de «hot dogs» (17:00) et d'un feu de joie (21:00)

CLEVELAND CANTON VILLAGE
23 juin 1991
 13:00 Ouverture avec tire de poneys et artisanat suivis de jeux divers, courses et animation
24 juin 1991
 11:00 Musique suivie d'une course, tire de poneys, jeux et concours, exposition et souper populaire (17:00)
 18:00 Concours d'atelage, soirée dansante et feu de joie
 20:30 Levée du drapeau

CHARTIERVILLE TERRAIN DE L'O.T.J.
23 juin 1991
 Salut au drapeau
 13:00 Animation pour enfants
 19:00 Partie de balle
 21:00 Feu de joie avec musique

COATICOOK CAMPING «LE STOP»
23 juin 1991
 12:00 Levée du drapeau et discours patriotique suivis de compétitions ATV et compétitions de 4x4
 18:00 Souper et danse suivis de feu de joie
CENTRE HOSPITALIER ET FOYER BOISCASTEL
23 juin 1991
 11:00 Messe, salut au drapeau, dîner communautaire et après-midi musical (foyer Boiscastel)
24 juin 1991
 11:00 Messe, salut au drapeau, dîner communautaire et après-midi musical (Centre hospitalier)

COMPTON CAMPING RESORTE NATURE
22 juin 1991
 14:00 Jeux familiaux et salut au drapeau suivis d'un souper et soirée avec animation
23 juin 1991
 9:00 Tournois divers et jeux suivis à 21:00 d'un feu de joie animé

DOMAINE ST-LAURENT
23 juin 1991
 18:00 Partie de balle (Régie-O-Parc)
24 juin 1991
 13:00 Parties de soccer et de balle
 21:00 Levée du drapeau, discours du maire suivis de jeux d'artifices, feu de joie et chansonnier

DANVILLE CENTRE COMMUNAUTAIRE MGR THIBAUT
23 juin 1991
 12:00 Expositions de trains miniatures, de cages d'oiseaux fabriquées par des élèves du primaire et autres suivis d'un feu de joie (21:30)
24 juin 1991
 14:00 Défilé de chars allégoriques suivi d'un souper communautaire (18:00), salut au drapeau, soirée récréative et concours d'amateurs

EAST ANGUS ARÈNE ROBERT FOURNIER
23 juin 1991
 17:30 Parade de bicyclettes décorées et des cadets de l'Aviation (à partir du parc Nicol), bénédiction des bicyclettes, volée des cloches, levée du drapeau et discours.
 20:30 Feu de joie et soirée dansante

EASTMAN - STUKELY PLACE DU PARC
22 juin 1991
 21:30 Feux d'artifices suivis d'un feu de joie avec musique folklorique
23 juin 1991
 13:30 Partie de balle, souper avec musique québécoise
 19:30 Levée du drapeau, discours des maires, nomination des 2 couples bâtisseurs suivis d'une danse

24 juin 1991
 14:00 Olympiades et jeux divers (pour tous)
FLEURIMONT PARC COUTURIER
23 juin 1991
 18:00 Salut au drapeau et discours patriotique, chansons et danses folkloriques
 20:00 Soirée dansante suivie d'une disco
PARC DESRANLEAU
24 juin 1991
 9:00 Messe suivie de la levée du drapeau
 10:15 Tournoi de balle de rue, marché aux puces, concours de cerfs-volants et exposition
 17:00 Souper communautaire, spectacle de l'orchestre «Minuit» et feu de joie

FRONTENAC TERRAIN DE L'HÔTEL DE VILLE
23 juin 1991
 18:00 Souper au «chiens chauds»
 20:15 Levée du drapeau, discours patriotique suivis de disco, concours amateurs et feu de joie
24 juin 1991
 14:00 Randonnée pédestre avec drapeaux

JOHNVILLE CENTRE COMMUNAUTAIRE
22 juin 1991
 12:00 Volée des cloches, salutations au drapeau, messe en plein air et jeux
 17:00 Souper et tombola
 20:30 Discours patriotique, spectacle de chansonnier, feux d'artifices et feu de joie

KATEVALE SALLE MUNICIPALE - PARC ÉCOLE
23 juin 1991
 10:15 Messe communautaire, salut au drapeau et discours patriotique
 11:30 Volée des ballons et des cloches suivie d'échange de plantes et boutures
 17:00 Souper communautaire et musique suivis du feu de joie et chansons de Gerry Goulet.
 22:30 Feux d'artifices, musique et danse

LAC-MÉGANTIC PARC DES VÉTÉRANS
22 juin 1991
 12:00 Talents de chez nous et jeux divers
 17:00 Souper champêtre et soirée folklorique
23 juin 1991
 12:00 Dîner champêtre suivi de l'Ensemble folklorique de l'Estrie
 20:00 Danse folklorique et feu de joie

24 juin 1991
 12:00 Parade de «L'Harmonie de Diaréli», levée du drapeau, discours patriotique et volée des cloches
 14:00 Plantation d'un arbre suivie du spectacle de danse du groupe «Cinderella», de «L'Harmonie de Diaréli» et de jeux divers
 17:30 Souper champêtre, messe, danse avec orch., défilé illuminé sur le lac et feux d'artifices

CENTRE HOSPITALIER
22 juin 1991
 11:00 Levée du drapeau et allocution sur le thème suivis de jeux coopératifs
 12:00 Repas champêtre et spectacle amateur
CLUB VACANCES BAIE DES SABLES
23 juin 1991
 18:00 Levée du drapeau, souper et soirée dansante
24 juin 1991
 11:00 Régate et parade de voiliers
 21:00 Soirée dansante et feu de joie

LAWRENCEVILLE PARC ET TERRAIN DE JEU
23 juin 1991
 11:00 Messe en plein air, levée du drapeau et discours patriotique suivis d'un pique-nique familial
 13:00 Tournoi familial et jeux suivis d'un repas communautaire (17:00)
 20:30 Feu de joie, soirée dansante et feux d'artifices (21:30)

MAGOG PARC DE LA POINTE MERRY
24 juin 1991
 15:00 Animation pour enfants suivie de la murale collective, d'un spectacle de cerfs-volants géants et d'un souper aux chiens chauds
 20:15 Discours patriotique suivi du spectacle de la «Bottine souriante» et d'un feu de joie

NORTH HATLEY CENTRE DU VILLAGE
23 juin 1991
 11:00 Brunch de la St-Jean animé d'un accordéoniste suivi d'une promenade en calèche et animation
 18:00 B.B.Q. suivi du salut au drapeau avec animation, chansonnier et feux d'artifices

ST-DENIS-DE-BROMPTON TERRAIN DES LOISIRS
23 juin 1991
 17:00 Partie de «chiens chauds» suivie d'un tournoi de balle molle
 20:30 Retrouvailles avec levée du drapeau, discours patriotiques suivis d'un feu de joie, mini-feux d'artifices et musique
24 juin 1991
 9:00 Courses de bicyclettes à obstacles suivies d'une démonstration des pompiers volontaires, tournois et jeux

STE-EDWIDGE PARC BEAUSOLEIL
23 juin 1991
 21:00 Feu de joie, orchestre et terrain de ballon-volant disponible
ST-ELIE D'ORFORD PARC MA-VILLA
22 juin 1991
 19:30 Musique québécoise, accueil, animation par les clowns suivis d'un mot de bienvenue, de la présentation du drapeau et chanson thème
 21:00 Spectacle du groupe «Franc-parler» jusqu'à 23:45

23 juin 1991
 12:00 Dîner spaghetti (centre communautaire 3,508) suivi d'un grand défilé et de concours
 17:00 Mèchoui, bastingue
 21:15 Levée du drapeau, chanson thème et feu de joie, retour de la Petite bastingue et chansonnier
24 juin 1991
 11:00 Messe et bénédiction des petits pains, dîner rétro aux chiens-chauds et spectacle du groupe «Les violons tannants»

ST-ÉTIENNE-DE-BOLTON PARC MUNICIPAL
23 juin 1991
 22:00 Feux d'artifices et feu de joie avec orchestre
24 juin 1991
 10:00 Maquillage, costumes et jeux suivis d'une parade de bicyclettes, du discours patriotique et de la levée du drapeau
 12:30 Pique-nique communautaire, jeux et construction d'épouvantails
 18:00 Souper de la St-Jean suivi de l'encan des épouvantails et d'une soirée québécoise d'antan

ST-HERMÈGILDE TERRAIN DE BALLE
23 juin 1991
 21:00 Feu de joie et chansonnier



RACINE TERRAIN DE BALLE
23 juin 1991
 16:45 Volée des cloches et messe patriotique d'antan suivies d'un souper communautaire
 19:00 Soirée folklorique et tombola suivies de la levée du drapeau, du discours patriotique et d'un feu de joie avec spectacle québécois
 22:30 Feux d'artifices et spectacle (suite)

RICHMOND CENTRE D'ART DE RICHMOND
24 juin 1991
 13:00 Jeux et animation, exposition d'artisanat suivis d'un tour de calèche
 16:00 Office religieux et volée des cloches suivis d'une démonstration du corps de cadets et souper aux «chiens chauds» avec animation
 18:00 Salut au drapeau et discours patriotique suivis d'un spectacle et animation musicale

ÉGLISE STE-FAMILLE
24 juin 1991
 11:00 Messe, dîner suivis de jeux divers et danse

ROCK FOREST PARC CENTRAL
23 juin 1991
 9:00 Rallye à bicyclette (cyclo-lion) suivi d'un dîner communautaire
 14:00 Défilé
 17:00 Souper au spaghetti accompagné d'un chansonnier
 20:00 Salut au drapeau, discours patriotique, suivis d'une soirée dansante et feux d'artifices

ST-ADOLPHE SALLE MUNICIPALE
23 juin 1991
 10:00 Messe, levée du drapeau suivies de la décoration et parade de bicyclettes
 13:30 Jeux à la plage suivis d'une soirée des retrouvailles (19:30) et d'un feu de joie

ST-CLAUDE SALLE DES LOISIRS
24 juin 1991
 13:00 Parade de la St-Jean suivie de la levée du drapeau et jeux familiaux.
 22:00 Feux d'artifices

ST-ISIDORE D'AUCKLAND TERRAIN DES LOISIRS
22 juin 1991
 15:30 Levée du drapeau, discours et messe
 21:30 Disco
23 juin 1991
 15:00 Animation et tournoi de balle familiale
 21:30 Feu de joie animé, feux d'artifices et disco

24 juin 1991
 13:00 Tournoi familial de ballon-volant

ST-LUDGER RANG 12
21 juin 1991
 20:30 Soirée dansante et concours
22 juin 1991
 13:30 Jeux divers suivis d'un souper et danse
23 juin 1991
 11:00 Dîner et jeux, levée du drapeau, discours patriotique et danse
24 juin 1991
 11:00 Activités diversifiées et dîner

ST-MALO CENTRE DES LOISIRS
23 juin 1991
 9:30 Messe, brunch et tournoi de ballon-volant
 20:30 Salut au drapeau, feu de joie et spectacle de chansonnier

ST-ROMAIN TERRAIN DE L'O.T.J.
21 juin 1991
 17:00 Levée du drapeau et discours patriotique. Le «Beat the clock» suivi de l'orchestre rétro «Les Vicentes» (21:00)
22 juin 1991
 9:00 Tournoi de ballon-volant et «volley pup» suivis d'un spectacle de marionnettes et d'un tournoi de balle molle (13:00)
 21:00 Super «Beach Party» avec parade de mode (bermudas et lunettes soleil obligatoires)

23 juin 1991
 7:00 Déjeuner suivi de la messe en plein air et de la parade de chars allégoriques (12:30)
 15:00 Orchestre suivi d'un «Pizza Party» (17:30)
 19:00 Orchestre suivi du «Beat the clock» et du feu de joie

SHERBROOKE
AU CAFÉ DU PALAIS
22 juin 1991
 Tirage et spéciaux pour la Fête
23 juin 1991
 21:00 Spectacle de Denis Martel et Débit de fute (gratuit)

24 juin 1991
 17:00 2 pouf 1 sur la terrasse (jusqu'à 19:00) suivi d'un «Jam Session» (21:00)

CENTRE DE DÉTENTION
23 juin 1991
 19:30 Bingo communautaire
24 juin 1991
 10:00 Fête familiale suivie d'un dîner
 15:00 Hommage au Fleurdelysé, présentation de la thématique, discours patriotique et messe solennelle de la St-Jean
 16:30 Distribution du pain béni et du vin de l'amitié suivie de la tablee communautaire et spectacle de Bertrand Gosselin (image, jonglerie et musique)
 21:00 Procession du Loup vert suivie de la bénédiction, allumage du feu et café folklorique au coin du feu

C.H. D'YOUVILLE
24 juin 1991
 10:00 Accueil, bienvenue et messe suivis de discours patriotique, salut au drapeau et volée des cloches
 11:55 Tablee suivie d'un défilé (13:00) et d'un spectacle des frères Grenier
 9:00 Plantation d'un arbre, concours de giges, défilé à pied le la rue Short à la plage Blanchard!

12:00 Pique-nique communautaire et jeux avec musique québécoise
 COFI (rue Short) 21 juin 1991

FAUBOURG MENA'S EN
23 juin 1991
 20:00 Décoration de la statue de la St-Jean et feu de joie
24 juin 1991
 13:00 Levée du drapeau, discours patriotique et orchestre

FOYER ST-JOSEPH
24 juin 1991
 10:00 Messe à la chapelle suivie d'un «sketch» sur le thème de la Fête nationale, dîner communautaire, levée du drapeau et discours patriotique
 13:45 Spectacle animé par Paul Renault
MAISON L. (rue Vimy nord)
23 juin 1991
 15:00 Musique d'ambiance et jeux familiaux suivis d'un souper communautaire
 20:00 Animation collective, chants et contes suivis d'un feu de joie et feux d'artifices

PLACE GENEST-DELORE
24 juin 1991
 10:00 Décoration et parade de bicyclettes, jeux et animation
 13:30 Tournoi de fers suivi du bingo extérieur, de jeux de dards et d'activités communautaires
 16:00 Souper communautaire suivi de la Rigolade, programme d'amateurs, feu de joie et discours patriotique

PAROISSE ST-JEAN-DE-BRÉBÉUF
24 juin 1991
 10:15 Messe spéciale de la St-Jean avec conférencier invité: Marcel Laflamme
PARC CHAUVÉAU
23 juin 1991
 16:30 Maquillage d'enfants et musique québécoise suivis de la levée du drapeau et du discours patriotique avec souper communautaire en plein air et spectacle et chansonnier
 20:00 Disco mobile, retour du chansonnier, feu de joie et orchestre

PARC VICTORIA
23 juin 1991
 13:30 Danse avec orchestre et souper champêtre
 18:00 Danse avec orchestre et feu de joie
24 juin 1991
 10:30 Salut au drapeau, discours patriotique et messe suivis d'un pique-nique
 13:00 Plantation d'un arbre et dévoilement d'une plaque commémorative suivis de danses et souper aux fèves au lard

18:00 Concours d'amateurs
QUARTIER CENTRE
24 juin 1991
 14:30 Rally découverte suivi d'un souper
 19:30 Disco québécoise

PARC JACQUES-CARTIER
21 juin 1991
22 juin 1991
 18:30 Stéphane Le Magicien suivi de Claire Beaulieu (chantreuse)
 21:00 Spectacle Jacques Vézé et Alain Vandal (Rock Nouvel Age)
 21:30 Défilé de nuit à pied: rassemblement Place Belvédère (21:00), départ (21:30) vers le parc Jacques-Cartier. Apporter sa lampe de poche et son enthousiasme.
 22:00 Spectacle de rock alternatif (jusqu'à 1h30)

14:00 Stéphane Le Magicien suivi des troupes de danse de l'école Le Triplet et du club de gymnastique «Shar-Gym»
19:30 L'Harmonie de l'Estrie suivie du cérémonial patriotique et du feu de joie
22:00 Ensemble à vent de Sherbrooke
24 juin 1991
 14:00 Les troupes de danse de l'école Le Triplet suivies des Cordes de l'Estrie et de Stéphane Le Magicien
 19:30 L'Orchestre symphonique de Sherbrooke suivi du feu de joie et du groupe «Voxes»

SCOTSTOWN PARC MUNICIPAL
24 juin 1991
 21:00 Salut au drapeau, discours patriotique et feu de joie animé avec disco

VENISE PARC DES COPAINS
23 juin 1991
 13:00 Tournoi de balle molle
 16:00 Levée du drapeau, discours patriotique et soirée dansante avec feu de joie
24 juin 1991
 10:00 Divers tournois

WATERVILLE RUE PRINCIPALE NORD
22 juin 1991
 13:00 Tournoi de ballon-volant mixte
23 juin 1991
 10:00 Messe en plein air, salut au drapeau, discours patriotique, tirage d'un chène rouge et parade de voitures
 12:45 Plantation du chène rouge et balade en tracteur à vapeur suivi d'un tournoi de golf et visite des kiosques
 19:00 Balade en mongolfière suivie d'un orchestre folklorique et d'un feu de joie

WEEDON TERRAIN DES LOISIRS
24 juin 1991
 13:00 Rallye à pied et vélo
 20:30 Salut au drapeau avec animation, spectacle de chansonniers suivis d'un feu de joie et feux d'artifices

WINDSOR PARC DU CENTENAIRE
23 juin 1991
 9:30 Déjeuner populaire, discours patriotique et levée du drapeau - Exposition de photos et reportages
 14:00 Défilé de la St-Jean suivi d'un folklore-jeunesse
 19:30 Animation populaire (Troupe Mackinaw) suivie de la formation de la chaîne humaine vers le feu d'artifices
 23:00 Feu de joie avec animation

WOBURN TERRAIN DE L'O.T.J.
22 juin 1991
 10:00 Départ du marcheton suivi de la levée du drapeau et d'un dîner
 13:00 Mini-parade, décoration de bicyclettes, spectacle de danseuses «Cinderella», jeux divers et souper champêtre
 19:00 Feu de joie, orchestre et feux d'artifices

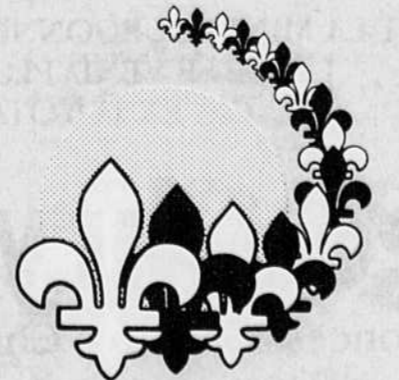
WOTTON CAMPING SOULIER VERT
23 juin 1991
 13:30 Jeux familiaux et natation suivis d'un souper champêtre et levée du drapeau
 20:00 Veillée folklorique et feu de joie
CENTRE D'ACCUEIL
24 juin 1991
 10:00 Messe de la St-Jean et dîner aux lèves au lard
 14:00 Discours patriotique suivi de la chorale des résidents et de l'Harmonie d'Asbestos

N.B.: TOUTES LES ACTIVITÉS DE CETTE PROGRAMMATION SONT SUJETTES À MODIFICATION EN CAS DE PLUIE.

HEUREUX D'ÊTRE ENSEMBLE!



MESSAGE POUR LA ST-JEAN
 Nous sommes un peuple fier de nos racines et de notre appartenance.
 Le rendez-vous avec le pays du Québec est à notre porte. Sachons ouvrir notre cœur et soyons prêts à relever le défi de cette noble cause.
JOYEUSE FÊTE DES QUÉBÉCOIS/QUÉBÉCOISES
Carmen C. Juneau
CARMEN C. JUNEAU, m.a.n.
 Députée de Johnson
 Critique de l'Opposition Officielle à la Condition des Aînés/ées et au Loisir
 Bureau de Comité à votre service
 819-845-7818
 Denise Savard, Adjointe



Comité organisateur de la Fête nationale du Québec, région Estrie



LE CAUCUS MINISTÉRIEL DE L'ESTRIE
 à l'occasion de la Fête nationale du Québec
 est heureux de souligner la détermination et la sagesse d'un peuple qui a toujours su affirmer fièrement son identité au sein de la grande famille des nations.
À tous les Québécois et Québécoises nous souhaitons une bonne Fête nationale!

Monsieur André J. Hamel, député de Sherbrooke, adjoint parlementaire à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science et président du Caucus des députés ministériels de l'Estrie.
 Monsieur Yvon Vallières, député de Richmond et ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries, à l'Alimentation et au Développement régional, responsable des Pêcheries.
 Madame Monique Gagnon Tremblay, députée de St-François, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration et vice-présidente du Conseil du trésor.
 Monsieur Robert Benoit, député d'Orford et adjoint parlementaire au Premier ministre.
 Madame Madeleine Béanger, députée de Mégantic-Compton et vice-présidente de la Commission de l'aménagement et des équipements.

LE COMPTE À REBOURS EST COMMENCÉ !

JUSQU'AU 30 JUIN, OBTENEZ :

UN TAUX DE CRÉDIT
DU FABRICANT DE

7,9%

POUR 48 MOIS*

PLUS

500\$

DE REMISE EN ARGENT**

OU

1 500\$

DE REMISE EN ARGENT**

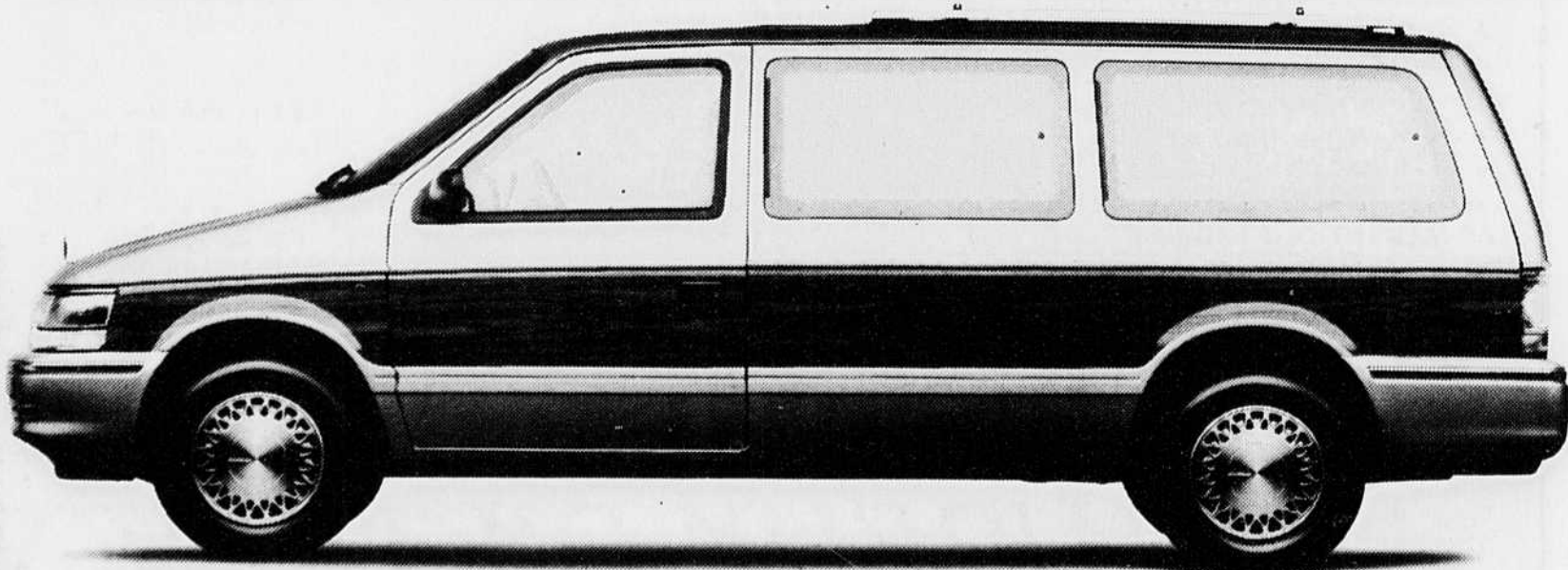
SUR NOS MODÈLES LES PLUS POPULAIRES

PLYMOUTH SUNDANCE / DODGE SHADOW
PLYMOUTH ACCLAIM / DODGE SPIRIT
CHRYSLER DYNASTY

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
AU SUJET DES REMISES EN ARGENT
QUE LE FABRICANT OFFRE
AUX CONCESSIONNAIRES.

JUSQU'À 1 000\$

D'ÉCONOMIES
SUR DES ENSEMBLES
D'ACCESSOIRES EN OPTION**



L'AUTOBEAUCOUP
EST LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU CANADA.
ELLE SE VEND PLUS QUE LES MODÈLES FORD,
GM ET TOYOTA COMBINÉS. R.L. POLK.

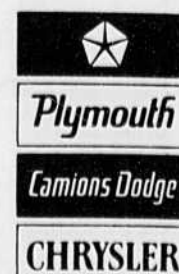
L'Avantage Chrysler

Profitez des avantages chez les concessionnaires Chrysler du Québec.



* L'offre de 7,9 % de taux de crédit du fabricant PLUS 500 \$ de remise en argent et l'offre de 1 500 \$ de remise en argent sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules achetés doivent être livrés à partir du stock actuel des concessionnaires, du 17 au 30 juin 1991. Seule l'offre de remise en argent est applicable dans le cas des véhicules loués à long terme à des particuliers. Les frais de transport, d'immatriculation, d'assurances ou autres et les taxes sont en sus. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Ces offres prennent fin le 30 juin 1991. Cette offre exclut la Plymouth Sundance et la Dodge Shadow « S ».

** Les économies associées aux ensembles d'accessoires sont établies d'après le prix de détail suggéré par le fabricant pour ces accessoires lorsqu'ils sont achetés séparément.



La campagne en faveur d'Aligro semble productive

Nelson FECTEAU Thetford Mines

A quelques heures de l'échéance fatidique fixée par Steinberg dans le dossier de fermeture du centre de distribution Aligro de Thetford Mines, la campagne de sensibilisation menée auprès des marchands semble donner des résultats positifs.

A l'issue d'une réunion tenue en

milieu de semaine, les membres du comité de survie qualifiaient d'excellent l'accueil des marchands et des institutions visités jusque là. Le maire Henri Therrien avançait même le chiffre de 99 pour cent lorsqu'invité à évaluer le nombre de commerçants et d'entreprises ayant accepté de retourner avec Aligro. Il précisait que ces gens-là avaient même accepté de si-

gner des lettres d'entente les liant à Aligro aussi longtemps que Steinberg en maintiendrait les opérations dans le milieu.

Les travailleurs touchés ont effectué la visite des marchés d'alimentation, des dépanneurs et des épiceries alors que les cinq membres du comité de survie se sont réservé les hôpitaux, centres d'accueil, écoles, cégep et ré-

sidences pour personnes âgées. On a également profité de cette campagne de sensibilisation pour recueillir les commentaires favorables et défavorables à l'endroit d'Aligro à titre de fournisseur. «On pourra ainsi identifier les lacunes qui ont fait que les clients ont délaissé Aligro», a déclaré Henri Therrien.

L'heure de vérité sonnera en fin de journée aujourd'hui alors que l'on fera le bilan des démarches entreprises il y a une dizaine de jours. Le maire Therrien fera ensuite rapport des résultats obtenus au président Michel Gaucher de Steinberg à qui reviendra la décision finale.

Les efforts investis par les principaux intéressés depuis l'annonce de fermeture brutale du centre de distribution Aligro à Thetford Mines avaient pour but de faire revenir le volume hebdomadaire transigé des 27 000 caisses actuelles aux 37 000 caisses transigées lors de la vente d'Aligro à Steinberg Québec. La fermeture du centre de distribution entraînerait pas moins de 85 pertes d'emploi à Thetford Mines.

Arrêt de travail des 60 travailleurs syndiqués du zoo de Granby

Granby (PC)

Au lendemain d'une journée d'étude tenue mercredi, les quelque 60 travailleurs syndiqués du Jardin zoologique de Granby se sont, hier encore, retrouvés dans la rue. Lock-out dénonce le syndicat, grève illégale réplique la direction du zoo.

«Les travailleurs ont tenu une journée d'étude, mercredi, mais contrairement à ce que prétend la partie patronale, il s'agit d'une action légale, prévue au Code du Travail. Hier matin, le personnel syndiqué s'est présenté au travail, mais le directeur général, Pierre Cartier, leur a refusé l'entrée du zoo», a indiqué Marcel Jutras, conseiller syndical à la CSN.

Pierre Cartier ne l'entend pas de cette oreille. Pour lui, il n'y a jamais eu de journée d'étude. «C'est une grève illégale. Jamais, nous n'avons été prévenus. Les employés sont arrivés mercredi matin sans leur uniforme, revêtus d'un chandail CSN, ils allaient ainsi à l'encontre d'une directive formelle du jardin, ils savaient que s'ils le faisaient, ils couraient le risque d'être retournés chez eux sans rémunération. C'est ce que j'ai fait, ça n'a rien à voir avec un lock-out», a-t-il soutenu.

Malgré l'offre du syndicat d'assurer les services essentiels, ce sont les cadres qui ont nourri et soigné les animaux. «J'ai du mal à comprendre l'attitude du zoo. Il y a un danger à confier certaines tâches à des gens qui n'ont pas l'habitude de les assumer, on court le risque d'avoir des accidents. Pire encore, on met en péril la sécurité des visiteurs et la santé des animaux», a affirmé Marcel Jutras.

Pour Pierre Cartier, les 12 cadres réquisitionnés pour remplacer les travailleurs syndiqués s'acquittent fort bien de leurs nouvelles responsabilités et la situation n'a rien d'inquiétant.

Aucune rencontre de négociation n'est prévue.

Grève au COOP-IGA de Plessisville

Pierre SÉVIGNY Plessisville

Les activités régulières du magasin d'alimentation COOP-IGA de Plessisville sont perturbées depuis hier matin en vertu du déclenchement d'une grève générale illimitée par les quelque 100 membres du syndicat, affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

Selon le conseiller syndical de la CSD à Victoriaville, Jocelyn Lavoie, les employés veulent ainsi protester contre l'attitude de l'employeur dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail, échue depuis le 5 mai dernier.

Le 9 juin dernier, les syndiqués avaient non seulement refusé les offres finales déposées par l'employeur mais ils avaient également mandaté leur comité de négociation, dans une proportion de 80 pour cent, à recourir à la grève au moment jugé opportun.

M. Lavoie a précisé que les dirigeants syndicaux avaient décidé de se servir du mandat, dès hier matin, à la lumière du résultat de la rencontre de négociation du 18 juin. «L'employeur semble peu enclin à bouger», a soutenu le conseiller syndical.

L'item salarial constitue un point

d'achoppement majeur alors que l'écart entre les demandes syndicales et les propositions patronales est relativement important. Pour un nouveau contrat de trois ans, les syndiqués veulent obtenir des augmentations annuelles de 5 pour cent alors que l'employeur suggère un gel salarial pour la première année et des hausses successives de 1,5 pour cent pour les deux autres années du contrat en plus d'un montant forfaitaire de 2 pour cent au cours des trois ans.

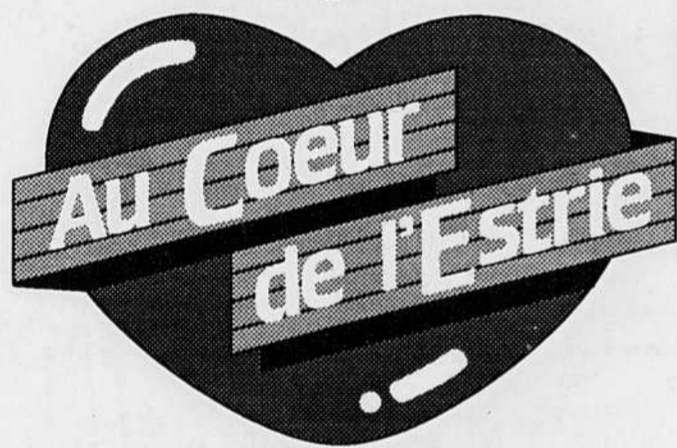
Parmi les autres points en litige, M. Lavoie parle de deux demandes patronales, l'une pour prolonger la période nécessaire à la modification du statut d'un surnuméraire en régulier et l'autre pour ajouter un deuxième soir de travail à la cédule des employés réguliers. Quant à la prime de nuit, l'employeur propose le statu quo à 30 \$ alors que le syndicat demande une augmentation de 20 \$.

Au moment du déclenchement de la grève, l'échelle salariale variait entre 10,56 \$ et 17,12 \$ l'heure pour la soixantaine d'employés réguliers, entre 5,40 \$ et 6,50 \$ pour la quarantaine de surnuméraires.

Aucune nouvelle rencontre de négociation n'est prévue alors que l'employeur a même demandé au ministre du Travail la nomination d'un conciliateur dans le dossier.

Maintenant disponible

le guide



édition
été 1991

Procurez-vous le
gratuitement chez les
intervenants du milieu
touristique partout en Estrie!

Vous y trouverez les attraits
et les activités de:

- Bromont
- Compton-Coaticook
- Cowansville
- Dunham
- Granby
- Lac-Brome
- Lac-Massawippi
- Lac-Memphrémagog
- Région de Sherbrooke
- Sutton

30248

Hé! les jeunes
UN BOULOT QUI T'APPORTE
ET TE RAPPORTE GROS!

- Tu habites Sherbrooke ou la région
- Tu cherches un emploi qui te valorisera
- Tu veux avoir ton argent bien à toi.

Nous sommes à la recherche de camelots pour la distribution de

La Tribune

Pour information:
564-5466

30229

VENTE 10 à 75%
sur toute la marchandise

Classique Catherine

Plateau Marquette
235, King Ouest
567-8545

Tourelles
3025, King Ouest
822-0795

SHERBROOKE



30557

Canadiens et Canadiennes,

Permettez-moi de répondre aux Canadiennes et aux Canadiens qui ont participé à la récente campagne du Conseil Canadien des fabricants des produits du tabac.

Le tabac tue chaque année plus de 35 000 de nos concitoyens et concitoyennes. Il s'agit de la principale cause des maladies cardiorespiratoires pouvant être évitée. Les nouveaux utilisateurs de produits du tabac sont essentiellement des adolescents. L'augmentation récente de la taxe d'accise sur le tabac devrait réduire de 100 000 le nombre d'adolescents qui fument et prévenir 25 000 morts prématurés chez ces derniers.

L'appui marqué pour cette nouvelle taxe et d'autres mesures visant à réduire le tabagisme que les groupes de protection de la santé ainsi que de nombreux non-fumeurs et anciens fumeurs témoignent, m'encourage énormément. L'appui pour la taxe s'accroît au fur et à mesure que la population comprendra qu'il s'agit d'une mesure favorisant la santé publique.

Le Canada est un chef de file dans la lutte contre le tabagisme. Nous avons grandement réduit le taux de tabagisme grâce à des programmes d'éducation et de sensibilisation du public, à la limitation de la publicité sur le tabac, à l'interdiction de fumer dans les avions et les édifices gouvernementaux, à l'impression de mises en garde sur les paquets de cigarettes, à l'augmentation des taxes sur le tabac et à l'assistance offerte aux tabaculteurs pour qu'ils convertissent leurs terres en d'autres cultures.

Le gouvernement poursuivra ses efforts en vue d'encourager tout le monde à adopter de saines habitudes. Nous espérons que la génération de l'an 2000 sera non-fumeuse.

Veillez agréer, Canadiennes et Canadiens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

En coopération avec les organismes suivants :
Association médicale canadienne
Société canadienne du cancer
Fondation des maladies du coeur du Canada
Association pulmonaire du Canada
Association canadienne de santé publique
Association des infirmières et infirmiers du Canada
Conseil canadien sur le tabagisme et la santé
Médecins pour un Canada sans fumée
Association pour les droit des non-fumeurs

Fumer, c'est fini!

Canada

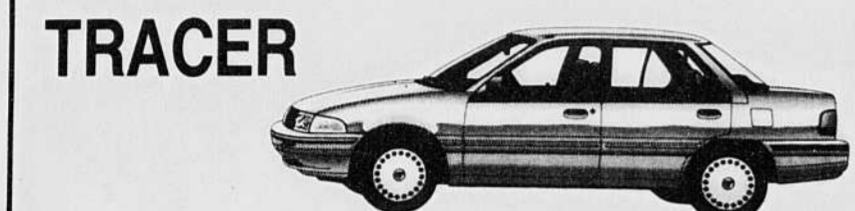
Benoît Bouchard
Ministre
Santé nationale et Bien-être social

Accessible à tous!
LA PLUS GRANDE JOURNÉE D'ÉCONOMIE DANS L'HISTOIRE DU VOITURIER

VENTE

DERNIÈRE CHANCE
 AUJOURD'HUI
 VENDREDI
 DE 9h à 21h

1 9 9 1



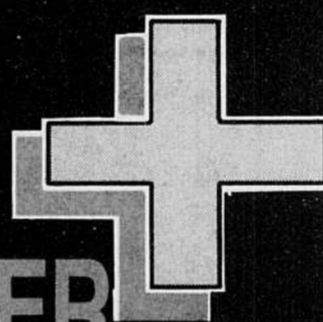
**1 JOUR
 1 MILLION
 1 DOLLAR**

1 9 9 1



VENTE TOTALE!

FACTURE DU MANUFACTURIER



1 \$

TOUS NOS VÉHICULES USAGÉS RÉDUITS

1 000\$ À 2 000\$, 60 UNITÉS À LIQUIDER

FINANCEMENT SUR PLACE

Nous acceptons toutes offres raisonnables sur véhicules usagés.

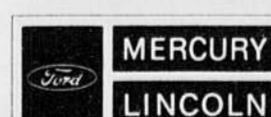
200 VÉHICULES NEUFS EN INVENTAIRE. TOUS À PRIX RÉDUITS.

JUSQU'À **4 000\$** DE REMISE

12 HEURES FANTASTIQUES POUR ÉCONOMISER!

200 VÉHICULES A LIQUIDER POUR LA MOITIÉ DU PRIX

Informez-vous auprès d'un représentant au sujet du plan.



1 JOURNÉE

Le VOITURIER

SEULEMENT!